UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE

Assemblée Générale 2022

Du 03/06/2023

- **OUVERTURE de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022**

Par Le Président Gilbert VAUTHIER

Mesdames et Messieurs,

Nous allons procéder à la tenue de notre :

Assemblée Générale Ordinaire 2022 suivant les Statuts (3.1) de notre association

Rappel des Statuts
Pour que l'Assemblée générale ordinaire puisse valablement délibérer, la représentation de 25 % des sections représentant au minimum 25 % des adhérents disposant de voix délibératives est nécessaire.
Les décisions sont prises à main levée, hormis les votes portant sur des personnes physiques. Par ailleurs, le scrutin secret est de droit si un porteur de voix le demande.
Les décisions sont acquises à la majorité des suffrages exprimés.

Conformément aux Statuts les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire nécessitent un quorum, l'Assemblée Générale ne délibère valablement que si la représentation est égale au quart des sections de l'USF et représentant au moins égal au quart du total adhérents disposant de voix délibératives.

Ils fixent, par ailleurs, les conditions de majorité et de quorum nécessaires à l'adoption des résolutions relatives à l'approbation des comptes

Les décisions sont prises à main levée.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Vérification par le Président des conditions de majorité et de quorum nécessaires à l'adoption des résolutions relatives à l'approbation des comptes et permette d'atteindre un seuil de représentativité suffisamment pour conférer une légitimité à notre Assemblée Générale Ordinaire.

Le nombre de Sections au 31 décembre 2021 est de 46.

La représentation des Sections doit être de 25 % du total des sections soit : 12

Nombre d'adhérents 6 624 au 31 mai 2023 représentants un nombre de voix délibératives de 6 624.

Le quorum requis est sur la totalité des voix du nombre d'adhérents est de : 1 656 voix.

Après vérification des émargements des Sections et des mandats le Président constate que sont présentes ou représentées :

34 Présente + **1** Pouvoirs soit : **35 / 46 = 70 %**

5 703/ 6624 voix délibératives représentées **= 86 %**

Notre Assemblée Générale Ordinaire 2022 peut donc valablement délibérer.

Je vous remercie pour votre participation.

NOM REPRESENTANT	SECTION	PRESENCE	NOMBRE ADH	POUVOIR REMIS
GVA	OMNISPORTS	Présent	97	
D. CHEZEAUX	ACTIVITES EQUESTRES	Excusé/Représenté	42	Oui
M. BANGUERSKI	AIKIDO	Présent	52	
D. OLHERRY	ATHLETISME	Excusé/Représenté	190	oui
D. NYALA	BADMINTON	Présent	199	
JP PAYET	*BOXE AMERICAINE*	*Absent*	*152*	
N. LABDOUNI	*BOXE ANGLAISE*	*Absent*	*212*	
JM DUROZIER	*BOXE FRANCAISE*	*Absent*	*84*	
S. ROSENBERG	BRIDGE	Excusé/Représenté	42	Oui
P. TROIANOVSKI	CHANBARA/KALI ESCRIMA	Présent	36	Oui
T. LANDEMAINE	*CHIFFRES ET LETTRES*	*Absent*	*12*	
V. BELLANGER	CYCLO RANDO	Présente	25	
GVA PAR INTERIM	ECHECS	Présent	30	
C. COMBE	ESCALADE	Présente	194	
JP BERTELLIN	FOOTBALL AMERICAIN	Excusé/Représenté	272	oui
JF POISSON	FOOTBALL	Présent	823	
PY MARTIN	*FOOTBALL DE TABLE*	*Absent*	*31*	
D. MICHEAU	GOLF	Présent	35	
S. SEBAÏ	HAND-BALL	Présent	187	
JC TURLURE	HOCKEY S/GLACE	Excusé/Représenté	127	Oui
JM PAMBIANCCHI	JUDO	Présent	289	
N. LABRI	KARATE	Présent	87	
J. HABOURDIN	MARCHE NORDIQUE	Présent	61	
M. BARRUEL	MODELISME	Présent	16	
C. ONIDI	NATATION	Présente	498	
J. VALENTIN	*PARKOUR*	*Absent*	*112*	
L. MARTINS	PATINAGE ARTISTIQUE	Représentée	134	oui
D. MONTOURSIS	*PATINAGE DANSE S/G*	*Absent*	*217*	
M. BOISSEL	PATINAGE INITIATION	Présente	62	
D. MONTOURSIS	*PATINAGE SYNCHRONISE*	*Absent*	*14*	
C. VAUTIER	PATINAGE VITESSE	Présente	62	
I. HUET	PATINAGE à ROULETTES	Excusée/Représentée	126	OUI
H. HOUDIN	PETANQUE	Présent	114	
Y. FEJAN	PLONGEE	Excusé/Représenté	84	Oui
F. BERBEL	SCRABBLE	Excusée/Représentée	13	Oui
M. BERNE	*SPELEOLOGIE*	*Absent*	*20*	
K. GUERRI	SPORT BIEN ETRE	Présente	64	
CMF	SPORT PASSERELLE	Présente	50	
H. YAÏCH	TAE KWON DO	Représentée	129	OUI
H. BONNEMAIN	TENNIS	Présente	779	
F. BUFFIN	TENNIS DE TABLE	Présent	427	
L. GORIN	TRIATHLON	Excusée/Représentée	43	OUI
J. FRANSISCO	*VIET VO DAO*	*Absent*	*31*	
R. BOUFAID	VOLLEY BALL	Présente	220	
M. MORAND	*VOVINAM*	*Absente*	*36*	
A. SIMARD	YOGA	Excusée/Représentée	94	OUI
		Total représentés	**6624**	

Votre présence ce samedi matin montre le soutien, et l'intérêt que vous portez à la vie de votre association.

C'est toujours un plaisir de vous accueillir à l'occasion notre Assemblée Générale Ordinaire.
Le plaisir de vous retrouver pour faire le bilan de l'année écoulée, d'analyser le contexte social et sportif et de se projeter vers l'année prochaine.

Nous tenons à remercier, Madame Sophie BOURGOIN la Directrice de la Maison Du Citoyen et de la Vie Associative (16 rue du Révérend Père Louis Aubry, 94120 Fontenay-sous-Bois) et toute son équipe qui nous accueille dans ces locaux, ainsi que la Municipalité qui nous met à disposition cette salle dans d'excellentes conditions.

Permettez-moi, de vous citer les personnalités qui, malgré les devoirs de leur charge, ont bien voulu honorer de leur présence ou qui nous ont fait part de leur passage à notre Assemblée.

Les personnalités présentent parmi nous :

Madame Nora SAINT-GAL, *Conseillère Municipale Déléguée aux Sports*

Monsieur Philippe LE PAPE, *Directeur Général Adjoint des secteurs Éducation, Sport de Fontenay-sous-Bois*

Monsieur Moussa OTHMANI, *Directeur des Sports de la Ville de Fontenay-sous-Bois.*

Monsieur Marlon CAMPS, *Collaborateur parlementaire de Monsieur Guillaume GOUFFIER VALENTE, Député de la 6e circonscription du Val-de-Marne, Responsable local du comité de Fontenay-sous-Bois.*

Madame Nathalie KAHIL, *Expert-comptable du Cabinet Exco Paris VFA Expertise, qui a repris le flambeau de Messieurs Philippe CROSET et Jacques TARDY.*

Monsieur Marc PAPILLION, *Membre Honneur et Membre du Conseil Statutaire de l'U.S.F.*

Les personnalités qui se sont excusés étant déjà retenu par d'autres obligations :

Nous ont signalé leur impossibilité de se joindre à nous et m'ont chargé de vous faire part de leurs regrets :

Monsieur Christian MORGANT, *Président Honoraire de l'U.S.F.*

< Bonjour Gilbert j'avais prévu de venir ce matin, je suis dans l'obligation de me faire conduire à BEGIN pour des problèmes ophtalmologique sérieux qui dans la nuit ont pris de l'ampleur En conséquence je te prie de présenter mes salutations à l'ensemble des dirigeants présents ma cordiale salutation sportive, bonne assemblée Amitiés >

***Monsieur Michaël COCCETTA**, Commissaire aux Comptes ne pourra pas malheureusement pas être présent pour l'assemblée, mais nous a préparé une vidéo récapitulative de son intervention.*

***Monsieur Guillaume GOUFFIER VALENTE**, Député de la 6e circonscription du Val-de-Marne représenter par son Collaborateur parlementaire Monsieur Marlon CAMPS Responsable local du comité de Fontenay-sous-Bois.*

***Monsieur Pascal-Pierre PONSON SACQUARD,** Président du Comité Départemental Olympique et Sportif 94*

***Madame Magali ROUSSEAU**, Présidente du Comité Régional des Clubs Omnisports d'Ile de France*

***Monsieur Thierry BERTHELOT,** Agent Général AXA Assurance est en voyage et nous remercie vivement pour notre invitation.*

***Monsieur Éric MARMORAT,** Responsable Piscine – Patinoire au Service Municipale des Sports*

***Monsieur Cédric PUGIN,** Référent Technique de Territoire Service des Sports du Conseil départemental du Val-de-Marne*

SUR 46 PRÉSIDENTS DE SECTIONS NOUS COMPTONS :

17 Femmes soit 37 % et 29 Hommes soit 63 %

Nous accueillons de nouveaux Présidents de sections :

***Madame Céline VAUTIER,** Présidente de la section PATINAGE DE VITESSE / GLACE (ancienne secrétaire,)*

***Monsieur Skander SEBAÏ**, Président de la section HANDBALL. (Ancien secrétaire),*

***Monsieur Nowen LABRI**, Président de la section KARATÉ. (Nouveau dirigeant),*

Nous les remercions pour leur investissement.

Les Présidents de section excusés

***Monsieur Didier CHEZEAUX**, Président de la section ACTIVITÉS ÉQUESTRES représenté et pouvoir en faveur de Madame Claire-Marie FEVRE.*

***Monsieur Daniel OLHERRY**, Président de la section ATHLÉTISME représenté et pouvoir en faveur de Monsieur Clément GIRARD.*

***Monsieur Samuel ROZENBERG**, Président de la section BRIDGE représenté et pouvoir en faveur de Monsieur Marcel GAUVAIN.*

***Monsieur Pablo TROIANOVSKI**, Président de la section CHANBARA représenté et pouvoir en faveur de Monsieur Philippe NICOLAÏ.*

***Monsieur M. Jean-Pierre BERTELLIN**, Président de la section FOOTBALL AMÉRICAIN représenté par Monsieur Helder DE OLIVERA.*

***Monsieur Jean-Christophe TURLURE**, Président de la section HOCKEY SUR GLACE représenté par Monsieur Dominique SENECHAL.*

***Madame Isabelle HUET**, Présidente de la section PATINAGE A ROULETTES représentée et pouvoir en faveur de. Monsieur Éric DEVAUX.*

***Madame Lurdes MARTINS**, Présidente de la section PATINAGE ARTISTIQUE / GLACE représenté et pouvoir en faveur de Madame Maëva BENZINA.*

***Monsieur Yann FEJAN**, Président de la section PLONGÉE SUBAQUATIQUE représenté par Monsieur Jean Louis SERGENT.*

***Madame Francine BERBEL**, Présidente de la section SCRABBLE représentée et pouvoir en faveur de. Monsieur René DELVAL.*

***Madame Heya YAÏCH**, Présidente de la section TAEKWONDO pouvoir à Monsieur Gilbert VAUTHIER Président Général*

***Madame Laurence GORIN,** Présidente de la section TRIATHLON représentée et pouvoir en faveur de. Monsieur Thierry ZIELINSKI.*

***Madame Agnès SIMARD LE DERFF**, Présidente de la section YOGA représentée et pouvoir en faveur de. Madame Christiane ROBINET.*

Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour tous les amis de l'USF qui nous ont quittés cette année.

C'est avec tristesse que nous avons appris les décès.

Monsieur Michel FEVELAS
Cofondateur de la section judo en 1966 professeurs de judo, ancien membre du bureau exécutif de l'USF et directeur des sports de la ville de 1984 à 1998.

Figure de la Fédération, Michel avait fondé, en 1965, la section judo de l'Union sportive Fontenaysienne, club phare FSGT des années 1970, dans lequel il a enseigné pendant plus de quarante ans.
Haut gradé, avec un septième dan de judo obtenu en 2014, Michel Févelas a remporté plusieurs titres de Champion de France de judo FSGT et a été le professeur de bon nombre de champions, dont Grégory Rabalnic (qui sera aussi champion de France avec la Fédération française de judo et disciplines associées).
(Hommage rendu au cimetière par Monsieur Christian MORGANT, Président Honoraire).

Monsieur Guy LARANGE.
Bénévole emblématique du club et de la section FOOTBALL,

Monsieur Médard ORENGUE,
Agent municipal, au sein de la direction des Sports, il était une figure connue et Appréciée dans notre ville, également reconnu pour son engagement dans le mouvement sportif.

Monsieur Robert JUGE,
2e Président de la section Patinage de Vitesse

Monsieur Jacques PITOU,
Président section de tennis 1996-2000 est décédé le 7 mars 2023 à 95 ans, ancien membre du Bureau Exécutif et du conseil Statuaire de l'USF.
(Hommage rendu au cimetière par Monsieur Christian MORGANT Président Honoraire.)

Monsieur Pierre GREGORI
À l'âge de 96 ans. Il était sociétaire de l'Athlétique Club de Fontenay (ACF), créé en 1920 qui fusionnent avec l'USF en 1977.
Il fut par la suite sociétaire de la section de bridge de l'USF de 1977 jusqu'en 2023. Il fut joueur, entraineur, dirigeant sportif, dirigeant bénévole.
(Hommage rendu au cimetière par Monsieur Christian MORGANT Président Honoraire et Monsieur Jean-Pierre FEVRE, membre du Bureau du Bridge).

Madame Nicole CHAMPTON
Femme d'Albert CHAMPTON fondateur de l'USF en 1965 (ancien maire adjoint aux sports) qui a accueilli les dirigeants au 29 rue de Trucy le premier siège de notre club.

Nous présentons au nom de l'USF toutes nos condoléances à leurs familles
Je vous demande d'observer quelques instants de silence.

Nous tenons à adresser des vœux de meilleure santé à ceux que la maladie ou les accidents tiennent encore éloignés de nous.
Je passe la parole à notre Vice-présidente & Secrétaire Générale, Claire-Marie FEVRE pour vous présenter :

L'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR
AG USF 2022

9H30 - Accueil et émargement

- Signatures des feuilles d'émargement
- Vérification des Pouvoirs

10h00 **– Début de l'**Assemblée Générale

1. Ouverture de AG 2022 **par le Président de l'USF**
2. Présentation de l'Ordre du Jour
3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2021, (En ligne sur le site de l'USF, www.us-fontenay.com)

Vote

4. Rapport Moral du Président de l'USF

5. Rapports d'activités

- Rapport d'activités de la Direction Générale
- Rapport Administratif
- Interventions Volontaires Service Civique

Vote

6. Rapports financiers 2022

- Bilan actif-passif - Compte de résultat
- Détail bilan - Détail Compte de résultat présenté par le Trésorier G.
- Commentaire du Cabinet d'Expertises Comptable
- Rapport de Monsieur le Commissaire aux comptes

Vote

7. Présentation du Budget Prévisionnel 2023
8. Questions diverses (inscrites à l'ordre du jour)
9. Interventions des Personnalités
10. Clôture de l'AG par le Président

A **l'issue de l'Assemblée**

Invitation à un moment de convivialité autour d'un buffet.

RESOLUTION N° 1
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

Celui-ci pouvait être consulté sur le site : *https://www.us-fontenay.com/la-vie-du-club/*

Le Président demande aux représentants des voix des adhérents présents et représentée de se prononcer sur l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 de l'USF qui s'est tenu le 21 mai 2022.

Aucune remarque n'étant formulée,

Le Président soumet au vote l'adoption du procès-verbal.

Chaque représentant peut se prononcer : Abstentions, Pour ou Contre

5 703 voix délibératives présentes ou représentées

Résultat du vote

Se sont abstenus : **0**

5 703 voix exprimées

Ont voté contre : **0**

Ont voté pour : **5 703** Voix
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit :

5703/ 5703 voix (100%)

L'Assemblée Générale Ordinaire 2022 les représentants des voix des adhérents présente et représentée, adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021

Je passe la parole à notre Vice-présidente & Secrétaire Générale, Claire-Marie FEVRE pour vous présenter le Rapport Moral, du Président Gilbert VAUTHIER

- **RAPPORT MORAL DE NOTRE CLUB OMNISPORTS POUR L'ANNEE 2022.**

Par la Secrétaire Générale, Claire-Marie FEVRE.

« C'est une rentrée sans pass sanitaire, sans pass vaccinal, sans masque, cela parait extraordinaire ce retour à la normale.

Tous nos responsables de sections sont là.
L'envie de tourner la page se hume partout.
Nous repartons, plus dynamiques que jamais !

De plus, la patinoire a rouvert, et après trois saisons difficiles, nos sections de glace renouent avec leurs adhérents.
« Paradoxalement, pour elles, c'est le dégel ! »
Parmi ces dernières, la plupart n'ont jamais cessé totalement leurs activités, tâchant de se tourner vers les patinoires voisines pour trouver du temps de glace à leurs compétiteurs.

Les temps d'errance, sans patinoire fixe, sont révolus ! et à noter que malgré la conjoncture difficile sur le plan énergétique, la patinoire est restée ouverte toute la saison. !!!

Deuxième point majeur de cette année : l'aménagement du siège au 4 bis avenue Charles Garcia dans des locaux, certes plus petits, mais plus modernes et surtout plus visibles et accessibles.
Le siège de l'USF a pour missions de garantir l'existence et la pérennité de l'association, d'impulser et de coordonner ses projets, d'animer sa vie institutionnelle et démocratique, d'analyser et de se positionner dans le contexte social, sportif, et politique à l'échelle local, de communiquer en interne et évidemment de représenter l'USF.

C'est au niveau du siège du club omnisports que se situe le projet, l'ambition sportive mais également, la personnalité morale de la structure.
Les responsabilités juridiques, fiscales et sociales reposent sur le président.
L'USF est donc un lieu de liaisons dynamiques entre les sections, de partage des espaces, des temps et des pratiques car de nombreuses sections travaillent ensemble, presque au quotidien.

L'USF est affiliée à la Fédération Française des Club Omnisports et nous faisons partie des plus anciens clubs omnisports adhèrent.
Un an après la sortie de confinement lié à la pandémie de Covid-19, et alors que l'USF regagne progressivement le nombre d'adhérents qu'elle avait avant le début de cette

crise sanitaire, l'Assemblée Générale est un moment particulièrement important et très attendu !
Nous avons encore cette année mis en avant, parmi les valeurs associatives qui nous sont chères, la solidarité, le partage et la bienveillance grâce auxquels l'USF a pu avec vous s'adapter pour répondre aux attentes de tous.

À cet égard, nous soulignerons une nouvelle fois l'implication, l'agilité et l'innovation déployées par les bénévoles et les salariés pour faire vivre, au prix d'importants ajustements financiers et structurels.

Notre activité sports santé, en hausse, a permis la remise en condition de beaucoup d'adhérents qui souhaitaient reprendre une activité physique.
Enfin, pendant toute cette année nous avons continué de penser au futur des sections, à leur ancrage dans la vie de FONTENAY ainsi qu'aux réponses qu'elles continueront d'apporter aux attentes.

S'adapter pour mieux se relancer et ainsi permettre une "rentrée" en septembre dans les meilleures conditions possibles a été le maître mot guidant la volonté et l'énergie intactes du bureau exécutif et de toutes les sections avec le désir renouvelé de travailler aux perspectives afin de vous accompagner mieux encore.

S'il existe bien sûr des clubs ne pratiquant qu'une seule discipline sportive, un grand nombre d'associations sportives présentent le caractère de clubs omnisports et c'est notre cas. Une majorité des adhérents se répartit par discipline sportive sous la forme de « section sportive.
L'encadrement des activités est assuré par des bénévoles et des salariés. Des jeunes en volontariat de service civique agissent en complément sur des missions spécifiques.

Malgré le contexte difficile pour tous, le club enregistre une forte hausse d'adhésions par rapport à 2021 puisque la barre symbolique des 6500 adhérents a été franchie en 2022 : c'est historique !
L'USF aujourd'hui rassemble :
46 sections et nous proposons plus de 85 pratiques différentes.
Il est néanmoins intéressant de se pencher sur ces chiffres. Si les sports de ballons et de raquettes sont des disciplines phares (en nombre d'adhérents) de notre club, nous pouvons noter que certaines sections n'ont pas encore retrouvé leur niveau de 2020, ce qui laisse présager une potentielle augmentation pour les années à venir.

Un travail plus fin dans ce sens est à entreprendre afin de pouvoir faire un état des lieux complets et en tirer les conséquences (locaux, dynamique, demande des adhérents, …)
Il en est de même avec le domaine financier où nous mettons au point une plateforme d'accompagnement aux financement des projets de sections sujet qui vous sera présenté plus en détail par nos trésoriers.

Vous nous avez tous prouvé, par votre soutien, votre volonté de pérenniser l'USF.

- La Ville de FONTENAY SOUS BOIS et ses services, **notamment les sports,**
Sans oublier animation, technique, espaces verts, urbanisme, politique de la ville, santé, handicap, communication.

En la personne :

*Du **Maire** Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS,*
De Madame Nora SAINT-GAL, Conseillère Municipale Déléguée aux Sports,
Pour leur soutien au développement de la pratique sportive dans la cité et plus particulièrement au sein de notre club.
Aux Maires Adjoints et aux Conseillers Municipaux, l'expression de nos remerciements pour leurs présences lors de nos manifestations sportives et amicales et leur soutien lors des votes aux conseils municipaux

La Commune met à la disposition de l'USF les locaux et matériels suivants nécessaires à ses activités

- Des locaux administratifs,
- Des équipements sportifs, dont : gymnases, stades, salles de sports, ainsi que des bureaux pour certaines sections ;
- Des véhicules, tels que : des cars, des minibus

L'importance des moyens financiers, matériels et humains mis à disposition par la ville implique pour l'association la recherche d'un niveau appréciable de performance en termes de résultats aussi bien sportifs et sociaux que budgétaires.
La convention qui nous lie organise les modalités du suivi et de l'évaluation des performances réalisées chaque saison par le club sur six principaux axes :

- L'intégration sociale par la pratique du sport,
- La formation des salariés et des bénévoles du club,
- La communication et l'image du sport sur le territoire,
- Le développement des activités physiques et sportives en direction des personnes en situation de handicap,
- La performance sportive du club,
- La qualité de la gestion financière,

En contreparties des aides allouées et en sus du dépôt du dossier de demande de subvention :
- L'association fournie, chaque année, le procès-verbal de l'assemblée générale approuvant les documents précités.
- Une évaluation de l'activité de l'association a lieu dans le cadre de la commission ad hoc.
De manière générale, l'association s'engage à justifier, à tout moment, sur la demande de la commune, de l'utilisation des subventions reçues. Elle tient sa comptabilité à la disposition de la ville, à cet effet.

Au regard de ces éléments, je vous informe que votre association s'est vu octroyer une subvention communale pour l'année 2022. Cette subvention ne tient pas compte de l'évolution du club ni de l'inflation depuis plus de 5 ans **MAIS** nous devons reconnaître et saluer l'effort de la municipalité de maintenir les subventions alors que le contexte est difficile, de maintenir la distribution des Pass Solidaires et le maintien des conditions de pratiques et d'ouverture sur la patinoire et la piscine pour cette année…

Heureusement le fond de dotation Fontenay Solidaire vient amortir le choc et nous permet encore de sortir de l'ordinaire, et de proposer une pratique différente, tel que l'organisation de grands évènements, l'achat de matériel performants etc.

ET
Nous souhaitons remercier ici nos conseillers départementaux :
Madame Sokona NIAKHATE, *Conseillère départementale, déléguée chargée de la démocratie participative. Membre de la commission permanente*
Monsieur Franck MORA, *Conseiller départemental, Membre de la commission permanente,*

ET
- Le directeur de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et ses services.

- Le service des sports du Conseil Départemental du Val-de-Marne et ses élus
- La préfecture du Val-de-Marne et le Territoire 10
- Le Conseil Régional Ile-de-France
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne
- Le Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France
- L'Agence Nationale du Sport
- Les Médaillés Jeunesse et Sports
- Les fédérations dont la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO)

Nos partenaires privés :
Particulièrement le fond de dotation FONTENAY SOLIDAIRE
- BRED
- AXA Courtage
Sans oublier tous les partenaires des sections.

Nous tenons à remercier également les salariés du siège qui, avec professionnalisme, ont répondu aux attentes de tous ainsi que, pour leur dévouement dédié au bien-être des adhérents,

1- Le PÔLE ADMINISTRATION – SECRETARIAT

Éric DEVAUX Attaché de direction, pour les démarches administratives et la gestion Ressources Humaines, pour le suivi des dossiers bilans et budgets avec le cabinet comptable.
Karine GUERRI pour le secrétariat présente et prête à vous accueillir et à répondre à vos appels.

2- Le POL'COM

Jean-Marc TRUSSARDI pour les dossiers et suivi des subventions,
Maëva pour la communication,
Florian pour les films et vidéos,

3- Le POL'GESTION FINANCIERE

Masha AKBARI et Cathy MICHEAU sur la comptabilité, le suivi et le contrôle auprès des sections et de leur trésorier.

Enfin, avant de terminer ce rapport permettez-moi de remercier l'ensemble des dirigeants de mon bureau pour leur engagement et exprimer ma satisfaction de l'ambiance qui y règne.
Claire Marie pour le secrétariat général et la cellule formation qui, avec Hélène, apporte des informations et des solutions simples, rapides et personnalisées à nos adhérents et salariés : L'organisation des sessions PSC1, les projets et suivis de formations et des stages.
Obtenir le financement des actions de formation, le recrutement et le suivi important des volontaires du service civique, etc.
Bertrand et Frédéric pour la Trésorerie Générale, l'analyse des flux de trésorier, la communication des bilans et des comptes.
Les membres du bureau référents qui ont assuré la représentativité du président lors des manifestations sportives, réunions diverses et variées et surtout lors de vos assemblées générales de sections ainsi que le suivi de l'activité de certaines.
Agnès, Stéphanie, Eric, Jean Marc, les Marc, Jean François, Nicolas, Jean-Louis, dont les impératifs personnels les éloignent de nous.
Merci à tous pour leur patience.
Merci aussi à nos 29 Volontaires en Service Civique.
Enfin, je tiens aussi à remercier sincèrement les présidents, les trésoriers, les secrétaires et tous les autres bénévoles des sections qui encadrent les activités ainsi que nos salariés éducateurs, professeurs, administratifs…

En effet, grâce à l'effort de toutes et tous, renforcée par votre action, vous, les dirigeants et vous adhérents nous pouvons vous présenter un rapport de la vie de notre CLUB fort complet, retraçant notre richesse et notre rayonnement.

• Rapport Activités Par la secrétaire Générale Claire-Marie FEVRE

(de juin 2022 à MAI 2023)

Table des matières

RAPPORT ACTIVITES 16

INTRODUCTION 17

Le Bureau Exécutif, ... 17

Le siège 18

Promouvoir notre développement 21

Les Volontaires de service civique 22

Partenariat 22

Les manifestations 23

Suivi des sections 23

Karaté : 23

Le Football : 23

Sections sports de glace 23

Hockey sur glace : 23

Le parkour 24

Relations U.S.F. 25

Avec les Elus 25

SERVICE DES SPORTS ..... **Error! Bookmark not defined.**

AUTRES relations SERVICE MUNICIPAUX 26

Fond de dotation : Fontenay Solidaire. 26

RELATIONS AVEC LE DEPUTE 26

DIRECTION DEPARTEMENTALE COHESION SOCIALE (D.D.I.C.S. 26

SERVICE DEPARTEMENTAL DES SPORTS DU CONSEIL GENERAL 27

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF (C.D.O.S.94) 27

FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS OMNISPORTS (F.F.C.O.) 27

FEDERATION FRANCAISE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (F.S.G.T.) 27

RELATION BANQUE ..... **Error! Bookmark not defined.**

Rapport administratif 28

Service civique 34

FILM section 34

INTRODUCTION

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de notre club USF pour la saison 2022/23.
Année de véritable reprise après les deux ans de pandémie et de travaux sur la patinoire.

Tableau 2 – liste des Membres du Bureau Exécutif (mandat de 2021- 2025)

USF

Liste équipe M. VAUTHIER- AG samedi 5 juin 2021

BUREAU EXECUTIF		
Président Général	M. VAUTHIER Gilbert	
Vice-Présidente & Secrétaire Générale	Mme FEVRE Claire-Marie	Activités Équestres / Volley-Ball
Vice-Président & Trésorier Général	M. BECHADE Bertrand	Foot Américain
Membre	Mme ABBACK Agnès	Danse sur glace
Membre (new)	Mme BENZINA Maëva	Boxe Américaine
Membre (new)	Mme BONNEMAIN Hélène	Tennis
Membre (new)	Mme LAVIGNAC Stéphanie	Danse sur glace
Membre	M. BARRUEL Marc	Modélisme
Membre (new)	M. CWILING Fréderic	Tennis de Table
Membre	M. DEVAUX Eric	Siège / Patinage à Roulettes
Membre (new)	M. GHAZARIAN Nicolas	Judo
Membre	M. POISSON Jean-François	Football
Membre	M. SERGENT Jean Louis	Plongée
Membre	M. TRUSSARDI Jean-Marc	Siège / Golf / Sport Bien-Être
Président Honneur	M.GUEGAN André	
Président Honoraire	M. MORGANT Christian	
Membre Honoraire	Mme ONIDI Chantal	
Membre Honoraire (new)	M. PAPILLION Marc	
CONSEIL STATUTAIRE		
Président (new)	M. JAQUET Bernard	
CHARGÉ DE MISSION	M. BOURON Patrick	

51

Le Bureau Exécutif,

Equipe de dirigeants (proposée par le Président) a été élu en Assemblée Générale 2021 pour quatre ans est chargé de mettre en application la politique du club validée par le Comité Directeur. Nous avons fonctionné à 14 membres au cours de cette année.

Nous avons tenu 13 réunions de bureau ainsi que des réunions complémentaires spécifiques. (Finances, installations, subventions, organisation…). Certaines encore en Visio conférence. Il y a eu 4 réunions Comité Directeur.
A noter le manque de compte rendu de réunions difficulté de ma part…et pas beaucoup de solutions avec mes collègues.

Reprise donc de l'ensemble de nos activités, avec quelques interrogations : nombre d'adhérents, essoufflement des bénévoles, finances, recrutement des éducateurs, crise de l'énergie, inflation, crise sociale.
Et avec quelques objectifs :

- Finaliser les conventions d'utilisation des installations ;
- Superviser l'utilisation de la patinoire et de ses activités
- Mettre en pratique les recommandations du Commissaire aux comptes
- Inciter à une utilisation plus large du logiciel Asso Connect
- Mettre en pratique une politique d'aide au développement et ne pas reconduire une politique de subvention surannée
- Initier et suivre le dossier sport santé
- Préparer le relai de direction à la fin de la mandature

Sans pour autant négliger l'accompagnement des sections, le développement du club, tout le quotidien, etc.

Les Locaux du siège

Grande année pour le siège. Nous avons déménagé !!!

RÊVE D'AVENIR

Demandé et prévu depuis plusieurs années en raison de la vétusté de nos locaux et leur accès un peu difficile, nous avons eu le plaisir de nous voir attribué les anciens locaux de l'office du tourisme.

Notre nouveau siège bien que beaucoup plus petit en surface, nous permet de nous rapprocher de la direction des sports, du complexe, des gymnases et des salles de pratique, et des passants.
La préparation, l'aménagement, l'installation a pris beaucoup de temps et d'énergie.
Je tiens à saluer ici le travail de nos salariés qui ont vécu ce déménagement et qui ont travaillé d'arrache-pied pour que tout se passe bien avec le moins possible de retentissement sur le suivi des dossiers des sections.

Il reste encore un peu d'aménagement/ embellissement mais nous apprécions quotidiennement le confort de cette structure.
Nous regrettons l'impossibilité de passer la fibre mais on fait face !!
A ce propos, je rappelle ici qu'il est impératif de vérifier que ce changement d'adresse du siège a modifié le numéro de SIRET et qu'il doit être signalé auprès de vos fédérations, fournisseurs, etc.

Je rappelle ici le rôle du siège

- Centralisation de la gestion des salariés, des volontaires de service civique, des stagiaires
- La centralisation de la gestion des formations
- Mise en place d'un service de prêt de matériel.
- Centralisation du recueil des pass solidaire, des bons tous en club, des chèques ANCV.
- Centralisation des demandes de subventions et mise en place d'une plateforme
- Centralisation de la comptabilité
- Gestion des actions de communication

Et tout ce que j'oublie. Courrier, réception des colis, relation avec le garage, le service des sports, la réservation des salles….

Au niveau de nos salariés, pas de changement cette année et pas de stagiaire.
A noter une promotion pour Mahsa Akbari, en raison de son excellent travail sur la comptabilité.
Beaucoup de recrutement d'apprentis, de turn over d'éducateurs, nous verrons ceci dans la partie administrative.

Des réflexions et actions sur les retombées de l'inflation, mise en place des tickets restaurants, et la prime de la valeur ajoutée, des conditions de rémunération, de la rareté des éducateurs dans certaines disciplines…

L'organisation des élections du personnel et leurs résultats. Là aussi on en reparlera…

<u>Les axes de travail cette année :</u>

POL' COMPTA

Je tiens à souligner le travail essentiel de nos salariés du Pol 'compta que je salue ici pour leur patience, rigueur et travail.

- Suivi des sections sous tutelle.
  Il y a 6 sections sous tutelle cette année. Il y en a une qui s'apprête à en sortir. Cela nous réclame un travail très important de suivi et une très grande disponibilité. La tutelle n'est pas une punition mais une aide face à une situation financières un peu aléatoire ou des actions engagées mais non prévues.

- Suivi de la mise en place des **chèques de compensations** :
  La fin de validité des chèques était le 31/12. Ces chèques ont cette année surtout concernés les sections de sports de glace.

- Nous avions, en avril 22, présenté un plan d'attribution **d'aide au développement** en lieu et place de la subvention de fonctionnement qui nous paraissait désuète et non fonctionnelle. Ce plan a donc été mis en exécution cette saison pour deux années avec un process d'évaluation.

- Il a fallu expliquer aux sections et en tenir compte dans nos réunions de la création d'un **fonds de garantie** permettant ainsi d'anticiper tout redressement financier si nous étions contrôlés. Il bien évident qu'il faut limiter absolument l'utilisation de ce fonds de garantie. Je laisse le soin aux trésoriers de vous l'expliquer.

- Appliquer les recommandations du Commissaire aux comptes.

Oui bien sûr c'est dans la partie comptabilité mais c'est un effort de tous : de vous d'abord et remettant votre compta souvent, en répondant rapidement à nos mails , à nos salariées qui fait preuve de promptitude , de patience et qui ont modulé leurs congés, à l'organisation du siège envoi des virements même si on peut envisager encore des améliorations… Déjà pour avoir nos comptes en temps et heures pour l'AG mais en plus cette année avec un rapport adhésion// adhérent ce qui est nouveau pour nous . Je n'en dirai pas plus je laisse aux trésoriers et commissaire aux comptes le soin de vous donne les résultats mais tout ceci nous a occupé une partie de l'année.

- Les relations avec la banque assurées par K. GUERRI et le passage à BredConnect pour l'ensemble des sections.

POL'COM

- L'aide à la rédaction et au suivi des dossiers d'aides à projets sollicitant de plus en plus instances afin de diversifier nos partenaires. Je salue ici le travail du « Pol com » dont vous pourrez avoir un aperçu du travail un peu plus loin dans le rapport.
  Ce travail en cours va nous rapprocher de notre objectif de développer une plateforme de subvention dont nous vous parlerons un peu plus tard.
  L'aide à l'organisation ou à la participation aux manifestations : fête du football, les 10Kms, porte ouverte de l'USF etc. (cf. le film).

  Enfin afin d'affirmer et représenter notre club, la création de boutique officielle en ligne ce qui permet à chaque adhérent de trouver du matériel du club sans pour autant créer un surcroit de travail aux bénévoles (recherche/ commande gestion de stock etc.)

PROMOUVOIR NOTRE DEVELOPPEMENT

Suite aussi à différentes réunions, dossiers, nous avons donné suite et pérennisé à l'activité appelée « sport passerelle », sans oublier pour autant le sport bien être, et les différentes pratiques adaptée telle la marche nordique, le taïso etc.
Le recrutement à temps plein d'un enseignant en éducation physique adaptée, la collaboration avec le docteur DESSAY relayée par le Dr FORGET, Directeur des centres de santé, sous la houlette du service des Sports, le partenariat avec d'autres associations type Revesdiab, font que nous prenons à cœur le sport santé au sein de notre club . Cette tendance ne pourra que s'accroitre dans les prochaines années.
Nous avons déposé pour la première fois un dossier sous l'égide de l'ARS. (Agence Régionale de santé)

POL FORMATION

Le développement n'est pas uniquement sur le plan quantitatif. Nous cherchons à développer aussi les compétences et les connaissances de l'ensemble de nos dirigeants, adhérents, éducateurs, en organisant des formations ou en les rendant accessibles.
Nous avons accueilli un certain nombre de stagiaires, contrat d'apprentissage pour les métiers du sport en BPJEPS APT ou spécialisé, DEJEPS tennis, badminton,

hockey/ glace, BMF. Le recrutement de jeunes en apprentissage nous permet de nouer des liens avec différentes écoles et universités et de rester en phase avec l'évolution des enseignements et des pratiques
Nous avons organisé des formations PSC1 et une formation de nouveaux dirigeants que nous cherchons à développer en e-formation afin d'améliorer l'accessibilité.
Les participations de nos dirigeants aux comités directeurs, aux travaux de la FFCO, au sein des fédérations, ligues et comités permettent non seulement le rayonnement de notre club mais participent également aux échanges d'informations, connaissances qui nous font réfléchir, évoluer, échanger pour le plus grand bien de nos adhérents.

Les demandes de formations diverses et variées nous incitent à renforcer le pôle formations. Deux personnes y sont actives. Nous souhaitons continuer à centraliser les demandes de formations afin de pouvoir mutualiser au maximum et afin d'aider les apprenants.

Les Volontaires de service civique

Au nombre de 29 par année ils contribuent à l'enrichissement de nos sections et donc du club. Nous avons renouvelé l'agrément du club pour les trois prochaines années. Nous pouvons prendre 30 volontaires de service civique pour huit mois. D'horizons différents, de culture sportive ou non, avec des projets professionnels plus ou moins déjà formés ils participent tous très activement au rayonnement de notre club. En principe recrutés en début de saison sportive ils passent avec nous une saison complète. Cela leur permet de faire le point sur leur projet d'aller jusqu'au bout de leur mission. Les volontaires de service civique nous permettent de bénéficier de leur expérience voir pour certains leur expertise et de les sensibiliser aux métiers du sports et au bénévolat. D'ailleurs certains parmi vos en sont issus. Ils bénéficient de la formation de PSC1. Et se doivent d'être présent en ce jour d'assemblée générale afin de parfaire la formation citoyenne obligatoire. Il serait souhaitable de former plus de tuteur afin de coller encore plus à leur encadrement.

Partenariat

APS
Université STAPS Créteil
ARFA
REVSDIAB
Fontenay Solidaire

Les manifestations

Gala de boxe anglaise, Fontenay / Soleil Edition 2022, la Journée des Associations, participation au trophée des sportifs, les 50 ans de la section hockey, etc. (Cf le film)

SUIVI DES SECTIONS

Ce suivi a porté plus particulièrement sur :

Karaté :
Suite au manque de professeur, nous avons été obligés de conserver le même et mettre en défaut le bureau. Sous la houlette bienveillante de Nicolas GHAZARIAN, référent du BE USF, et l'implication de nos jeunes, un nouveau bureau a été constitué. Un professeur avec un beau projet a été recruté en accord avec le nouveau bureau. La situation financière est toujours dramatique mais n'a pas été aggravée. Nous formons de beaux espoirs pour la saison prochaine

Le Football :
En bien meilleure forme sur le plan financier, la section football aidé pour le recrutement et la formation de ses éducateurs. D'autre part nous suivons un dossier d'achat de véhicule financé moitié par la fédération et moitié par le club.

Sections sports de glace :
Elles sont toutes unanimes pour dire merci :
Tout d'abord pour la réalisation des travaux, enfin pour l'ouverture sans ou peu de restriction cette saison, alors que la crise énergétique battait son plein, occasionnant chez les dirigeants un peu de crainte de la voir se refermer.

Section patinage artistique :
Nouveau bureau, nouveaux entraineurs. Aide pour la réalisation de la saison.

Hockey sur glace :
Un nouvel éducateur en formation, un nouveau bureau d'« anciens », de nouveaux projets à établir.

Patinage de Vitesse :
Achat et réception de nouveaux tapis.

Ecole de patinage :
Dernière année de l'école de patinage. Par suite du réaménagement d'horaires, au développement des activités municipales, nous devons renoncer à notre école de patinage qui fait doublon avec nos sections et les activités municipales. Avec regret.

La natation :
La section rencontre un gros problème de recrutement de maitre-nageur, et n'a pas pu encore cette année assurer l'encadrement de tous ses créneaux. Sur le plan de la gestion, la section n'a pas adopté le plan des chèques de compensation, appliquant directement une diminution des cotisations mais qui n'a pas pu être compensée. D'où un résultat financier en forte baisse, ajouté à cela un certain nombre de contrats pris en son nom propre, une tentative de mettre en place une pointeuse font que le bureau a pris la décision de mettre cette section sous tutelle.

Le parkour :
Bien que pouvant profiter de l'installation de leur nouveau matériel sur le stade A. Laurent, cette section a eu du mal à repartir. La situation financière ne s'est pas améliorée et nous avons du mal à rester en contact avec les dirigeants. Cette section est donc sous tutelle.

Tennis de table :
Soutien de la nouvelle équipe élue au bureau. La sortie de tutelle est prévue.

Tennis :
Travail en étroite collaboration avec le salarié administratif et le bureau. Soutien du bureau dans les dossiers de ressources humaines. Et dans les prévisions de travaux. Soutien pour le dossier de tennis à l'école.

Badminton :
Soutien pour le recrutement et la formation d'un éducateur. Situation financière préoccupante. Soutien demandé pour l'organisation du « badafont ».

Echecs :
Très petite section avec un salarié, bureau impossible à joindre. Situation financière très préoccupante. La tutelle est plus que jamais maintenue.

Boxe Anglaise :
L'organisation du gala de boxe demande le soutien de l'USF. Soutien aussi pour la formation d'un éducateur.

Kali Eskrima :
Différents entre deux professeurs.

RELATIONS U.S.F.

Il est à noter que de nombreux dirigeants de l'USF sont, ou se rendent, disponibles pour prendre des responsabilités au sein des instances sportives : Départementales, Régionales et Fédérales, ainsi qu'au niveau du corps arbitral. Nos entraîneurs sont aussi impliqués au sein des instances fédérales.
Je tiens ici à souligner l'importance de leur rôle et la richesse de leur expérience. Leur fonction honore notre club et nous bénéficions en retour de leur compétences et connaissances.

RELATIONS U.S.F. AVEC LA MUNICIPALITE

Avec les Elus

Même si nous avons toujours l'impression d'être entendus, nous avons eu moins de relations directes avec nos élus. Actualités sociales obligent. Nous nous rencontrons néanmoins périodiquement.

A noter le plébiscite pour le pass 'solidaire, qui a encore été largement utilisé par nos adhérents cette année pour plus de 40 000 euros cette année.

Nous participons à la commission des sports, d'aide à projet et aux travaux.

Les sections dans leur ensemble remercient et reconnaissent l'action de la municipalité envers le mouvement sportif et notre club en particulier. Les sports nautiques remercient cette saison le maintien de la température de l'eau.

Service des Sports

Nous avons des contacts réguliers avec le Directeur du service des sports,
M. Moussa OTHMANI et ses adjoints responsables de secteur.
Les dossiers sont particulièrement : la demande des véhicules, le sport santé, les créneaux de pratiques, les dossiers de subventions. (Aide à projet et Fontenay Solidaire).

<u>Actions particulières</u> :

- Planning des installations sportives
- Convention d'utilisation des installations
- Organisation de manifestations
- La planification
- Développement du sport santé
- Planning de Fontenay sous soleil

Les demandes particulières sont orientées sur :

- Une attention particulière pour le nettoyage des installations.
- Une meilleure réactivité pour la réalisation des réparations
- Les projets particuliers : créneaux patinoire, croisement des publics à la piscine, organisation des manifestations fédérales sur les installations.

Autres relations des différents services municipaux

D'autres services municipaux comme :

- Les Services Techniques
- Le Garage

Nos remerciements pour l'entretien des bus et minibus.

- Le service de la communication : publication, site Internet de la ville, le (les) journaliste(s) du MIM
- Le service informatique : DSIT qui nous viennent en aide régulièrement.

Fond de dotation : Fontenay Solidaire.

La Secrétaire générale fait partie du conseil d'administration. Il y a eu plusieurs réunions cette année. Des rencontres avec les entreprises et surtout des dossiers récompensés et soutenus. L'importance de ce fond va être préciser dans la partie financière. Merci.

RELATIONS AVEC LE DEPUTE

Peu de contact cette année cf. actualités sociales

DIRECTION DEPARTEMENTALE COHESION SOCIALE (D.D.I.C.S. 94)

N'est plus l'organisme du CNDS qui est passé entre les mains de l'ANS Agence du Sport et des fédérations.
Ce sont nos référents en ce qui concerne la règlementation institutionnelle et les emplois sportifs. Nous sommes en contact permanent notamment pour les emplois des sections football, boxe anglaise, hockey et patinage artistique, puis bientôt sport santé.

SERVICE DEPARTEMENTAL DES SPORTS DU CONSEIL GENERAL

Les dossiers sont suivis attentivement d'une part par l'U.S.F. et JM TRUSSARDI, et pour le Conseil Général, par M. MORA Franck et Mme NIAKHATE Sokona, Conseillers Général de notre cité.
Un certain nombre de sections bénéficient de cette aide. Cela concerne essentiellement les sports de compétition.

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF (C.D.O.S.94)

Année élective. Le nouveau président M. MULET / VERNER a été élu
« Scoop », leur magazine, est envoyé par courriel à tous nos dirigeants et comportent toujours des informations intéressantes.

FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS OMNISPORTS (F.F.C.O.)

Participation aux activités départementales, régionales et nationales.
M. Gilbert VAUTHIER est Président du Comité Départemental et membre du conseil d'administration du conseil Ile de France.
Participation aux assemblées générales et aux formations, réservées aux bénévoles et aux salariés.
Contacts étroits de notre direction administrative et le Cosmos leur service juridique à propos de la législation en vigueur

FEDERATION FRANCAISE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (F.S.G.T.)

L'U.S. F est toujours considéré comme un grand club du Val de Marne, malgré le peu de sections adhérentes à la F.S.G.T. Nous y sommes adhérents depuis 1965.
Plusieurs sections sont affiliées à cette fédération qui propose une pratique différente des pratiques compétitives.

Je voudrais aussi remercier plus particulièrement l'équipe des permanents :
Karine GUERRI, Eric DEVAUX, Jean-Marc TRUSSARDI et Maeva BENZINA qui m'ont aidée dans la fonction de secrétaire générale et particulièrement dans la rédaction de ce rapport d'activité.
Ce rapport d'activité reflète, je l'espère, le dynamisme de ce club et sa volonté d'aller de l'avant.

Je vous remercie de votre attention,
CM FEVRE

• Rapport administratif par Eric DEVAUX

Effectif au 31/12/2022

Par rapport à l'année dernière, l'effectif a augmenté de 4 personnes, ainsi que celui en équivalent temps plein, qui passe à 33.50 salariés avec notamment l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage.

L'écart dans la répartition hommes femmes ne bouge pas et reste toujours important. 1/3 des salariés sont des femmes et 2/3 des hommes.

Le turn-over reste globalement stable même si celui-ci est toujours important. Les entrées et les sorties des salariés en contrat d'apprentissage y contribuent pour beaucoup.

On notera l'apparition de sections qui ont recruté cette année : Le handball et Le sport bien être

Certains salariés sont intervenus dans plusieurs sections qui sont dans le besoin afin d'assurer leur activité et ainsi réduire les coûts. Nous l'avons vu cette année avec la boxe française, le sport bien être, le sport passerelle, le handball, le parkour, les sections de patinage sur glace et le Volley Ball.

2 personnes sont mises à disposition à temps plein par la ville de Fontenay sous-bois :

Karine GUERRI en tant que secrétaire au siège et Maroine ELOUARIMI en tant qu'entraineur à la section Football.

Répartition par type de contrat

Les salariés en CDI intermittent ne sont que des éducateurs.
Les CDD sont des contrats d'apprentissage ou des contrats déclenchés pour donner suite à des surcroits d'activités en cours de saison ou à des arrêts maladies.

Les salariés en CDI à temps plein et à temps partiel occupent des emplois administratifs ou des emplois d'éducateurs.

69.62% du personnel occupe un poste d'éducateur et 30.38 % un poste administratif.

EMPLOIS ANS - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Chaque année, l'USF, par l'intermédiaire des présidents de section, met tout en œuvre pour favoriser l'embauche des jeunes afin de renforcer leurs compétences dans le milieu du sport ou de l'administration, et de pérenniser certains postes au sein des sections.

Les dispositifs que nous exploitons sont l'emploi ANS et le contrat d'apprentissage

Voici, ci-après l'inventaire de nos salariés qui en ont bénéficié.

5 Contrats d'apprentissage :

- M. Célime DHAOUADI-Siège
- M. Julien FLUCK - Siège
- M. Marc ENGEL - section Volley ball
- M. Rayane ARES – Sections Triathlon et Natation
- Mme Hannah LOUFRANI - Section Tennis

Pour commencer ceux qui ont pris fin.

Concernant Maëva BENZINA, nous avions pu bénéficier d'une aide financière ponctuelle lors de son embauche via le dispositif « 1 jeune / 1 solution » l'emploi et au recrutement des jeunes de moins de 30 ans.

Concernant Mélodie CHATAIGNER, nous avions pu avoir un renouvellement de l'aide accordée par l'ANS afin de renforcer la pérennité de son poste au sein de la section. La salariée a quitté la section et n'a pas été remplacée.

Quant à l'aide pluriannuelle attribuée pour l'emploi d'Ibrahim DARAME, celle-ci arrivait à son terme.

5 apprentis ont fini leur formation :

- Célime DHAOUADI et Julien FLUCK ont obtenu le diplôme de « Manager de l'Evénementiel et du Tourisme ». il n'y a pas eu de proposition de contrat.
- Marc ENGEL a obtenu un « BPJEPS Activités physiques pour Tous », et a été recruté à la section volleyball.
- Rayane ARES a obtenu un « BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation ». Il n'y a pas eu de proposition de contrat.
- Hannah LOUFRANI a obtenu le DEJEPS perfectionnement tennis option tennis. A l'issu de la formation elle a été embauchée mais elle a décidé de quitter la section pour raison personnelle.

Ceux qui ont été créés :

2 emplois ANS

- M. Clément CARLIER – Tennis de table
- M. Damien SOARES – Sport passerelle

7 contrats d'apprentissage

- M. Halidi AHMED – Football	BPJEPS ES APT
- M. David AHONONGA – Tennis	DEJEPS perfectionnement mention tennis
- M. Emmanuel ATTOUBEY – Football	BPJEPS Activités physiques pour Tous
- M. Romain BOUDON – Tennis	DEJEPS perfectionnement mention tennis
- M. Mehdi CHARKAOUI – Football	Brevet de moniteur de football
- M. Jordan FISTON – Football	Brevet de moniteur de football
- M. Sébastien MIDA - Badminton	DEJEPS Badminton

Ceux qui ont été créés.

3 dossiers de demande de subvention ont pu être mis en place via les dispositifs Emploi ANS.

Pour les 2 salariés, nous avons pu bénéficier d'une aide financière ponctuelle via le dispositif « 1 jeune/ 1 solution » qui vise le soutien à l'emploi pour les jeunes de moins de 30 ans.

Dans le même temps, une aide complémentaire via le dispositif « Emploi pluriannuel » a pu être accordé pour Damien SOARES. Cette aide est sur 3 ans.

Pour ce qui est des 7 apprentis :

Ms Halidi AHMED et Emmanuel ATTOUBEY suivent une formation pour obtenir le BPJEPS Activités Physiques pour Tous

Ms Mehdi CHARKAOUI et Jordan FISTON suivent une formation pour obtenir le Brevet de Moniteur de Football

Ms David AHONONGA et Romain BOUDON suivent une formation pour obtenir DEJEPS perfectionnement mention tennis

Sébastien MIDA suit une formation pour obtenir le DEJEPS badminton

<u>Les contrats aidés toujours présents</u> :

<u>1 emploi ANS</u>

M. Rachid LABDOUNI - section Boxe anglaise

<u>1 contrat d'apprentissage</u>

M. José RIVERA - section Tennis

Nous avons 1 contrat qui est toujours aidé.

Afin de pérenniser son poste, l'aide accordée par l'ANS a été prorogée de 3 ans.

Et un contrat d'apprentissage qui se poursuit.

Service Civique

26 volontaires en 2021

29 volontaires en 2022

L'agrément au titre de l'engagement de service civique a été renouvelé pour 3 ans avec une prévision d'accueil annuelle de 30 volontaires.

Cette année, 26 volontaires accueillis en 2021 et répartis dans 16 sections ont fini leur mission.

Et à partir du mois de décembre 2021, nous en avons accueilli 29 répartis dans 18 sections.

Le Salaire Minimum Conventionnel (SMC)

De +1.5 % à +3.11% selon les groupes au mois de janvier

Une augmentation forfaitaire de 60 € au mois de septembre

SMIC horaire brut

+ 0.90 % au mois de janvier soit 10.57 €

+ 2.65 % au mois de mai soit 10.85 €

+ 2.02 % au mois d'août soit 11.07 €

Avec la hausse de l'inflation amorcée en 2021, les branches syndicales du sport se sont réunies pour réévaluer le Salaire Minimum Conventionnelle. Nous avons eu 2 réévaluations. La première en pourcentage selon les groupes allant de 1.5 % à 3.11 %. Et la deuxième par un montant forfaitaire de 60 € pour l'ensemble des groupes.

Quant au SMIC, celui-ci a été réévalué 3 fois. Soit une augmentation de 5.57% sur l'année pour passer à un taux horaire brut de 11.07 €.

Mutuelle

18 salariés

Au 31 décembre 2022, 18 salariés adhèrent à la mutuelle soit 3 personnes de plus.

Formation professionnelle

Pour les salariés (Financé par l'AFDAS)

Pour les bénévoles (autres formes de financement)

Je rappelle que la branche professionnelle du sport a retenu comme opérateur de compétence - dit OPCO - l'AFDAS.

En dehors de nos contrats d'apprentissage, des salariés ont suivi une formation :

- Laura GUEZOU de la section JUDO a fini sa formation et a obtenu un DESJEPS Judo Jujitsu,
- Laury DACOSTA de la section JUDO a suivi un stage de formation ayant pour thème le « Judo et l'autisme »
- Anthony KODYJASZ de la section Hockey sur glace a commencé sa formation pour obtenir un DEJEPS Perfectionnement sportif mention hockey sur glace

D'autres formations sont en direction de nos bénévoles et financées sous d'autres formes.

Ces formations sont orientées sur :

- L'aide à la pratique sportive (encadrement et arbitrage)
- L'accueil des handicapés
- La forme et la santé
- Et la Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)

Elections des membres de la délégation du personnel au Comité Social et Economique (CSE)

Elu : olivier DANET de la section Tennis

Cette année se sont déroulées les élections des membres de la délégation du personnel au Comité Social et Economique.

Le nombre de sièges à pourvoir était de 1 titulaire et 1 suppléant

Au premier tour, aucune organisation syndicale n'a présenté de liste de candidats

Au deuxième tour 1 seul salarié a présenté sa candidature

Le résultat au 2ème tour était le suivant

Le nombre d'électeurs inscrits 58

Le nombre de votants 17

1 seul bulletin blanc ou nul

Suffrages exprimés 16

Le candidat présenté et élu au nombre de 16 voix est M. Olivier DANET, salarié de la section Tennis

Actions auprès des salariés :

- La Prime de Partage de la Valeur (PPV)
- Titre restaurant

2 décisions ont été prises en fin d'année par le bureau exécutif et présenté auprès du délégué du CSE.

La première a été de verser une prime à l'ensemble des salariés en utilisant le dispositif de la Prime de Partage de la Valeur dit PPV.

Le montant de la prime versée au salarié a été définie selon les critères suivants :

La présence du salarié les 12 derniers mois, et le temps de travail défini par le contrat de travail.

Le montant maximal de la prime accordée a été de 1 000 € avec un minimum de 20 €.

Et la deuxième décision a été la mise en place du titre restaurant.

La valeur du titre a été fixée à 10 € avec une prise en charge de l'employeur à hauteur de 50% soit 5 €.

La société SODEXO a été retenue.

La distribution des titres a démarré au mois de janvier 2023.

SERVICE CIVIQUE

Présentation par Claire-Marie FEVRE

L'ensemble des volontaires présents prends la parole afin de se présenter et de nous dire quelle à été sa ou ses missions.

FILM SECTION

Un film regroupant les sections de l'USF est présenté et commenté par Claire-Marie

RESOLUTION N° 2
APPROBATION du RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Le Président demande aux représentants des voix délibératives des adhérents présents et représentée de se prononcer sur l'adoption du rapport d'activité 2022 :

Aucune remarque n'étant formulée,

Le Président soumet au vote l'adoption du Rapport d'Activité 2022.

Chaque représentant peut se prononcer : Abstentions, Pour ou Contre

5 703 voix délibératives présentes ou représentées

Résultat du vote :

Se sont abstenus : 0

5 703 voix exprimées

Ont voté contre : 0

Ont voté pour : 5 703 Voix

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit :

5 703 / 5 703 voix (100%)

Toutes les sections présente et représentée qui se sont exprimées sont favorables à son adoption

Le rapport d'activité 2022 est acquis à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2022

Bertrand BÉCHADE Vice président / Trésorier Général
Frédéric Cwiling Trésorier Général Adjoint

COMPTES CONSOLIDÉS

Une vision globale …

a. Evolution des produits et des charges
b. Origine des produits et des charges (et leur répartition)

… et dans le détail :

I. Evolution des produits d’exploitation et subventions
II. Evolution des charges d’exploitation et frais fédéraux
III. Produits et charges exceptionnelles
IV. Le Résultat
V. Suivi de trésorerie
VI. Les Fonds Propres
VII. Suivi des sections

Conclusion

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES DEPUIS 2012
VISION GLOBALE

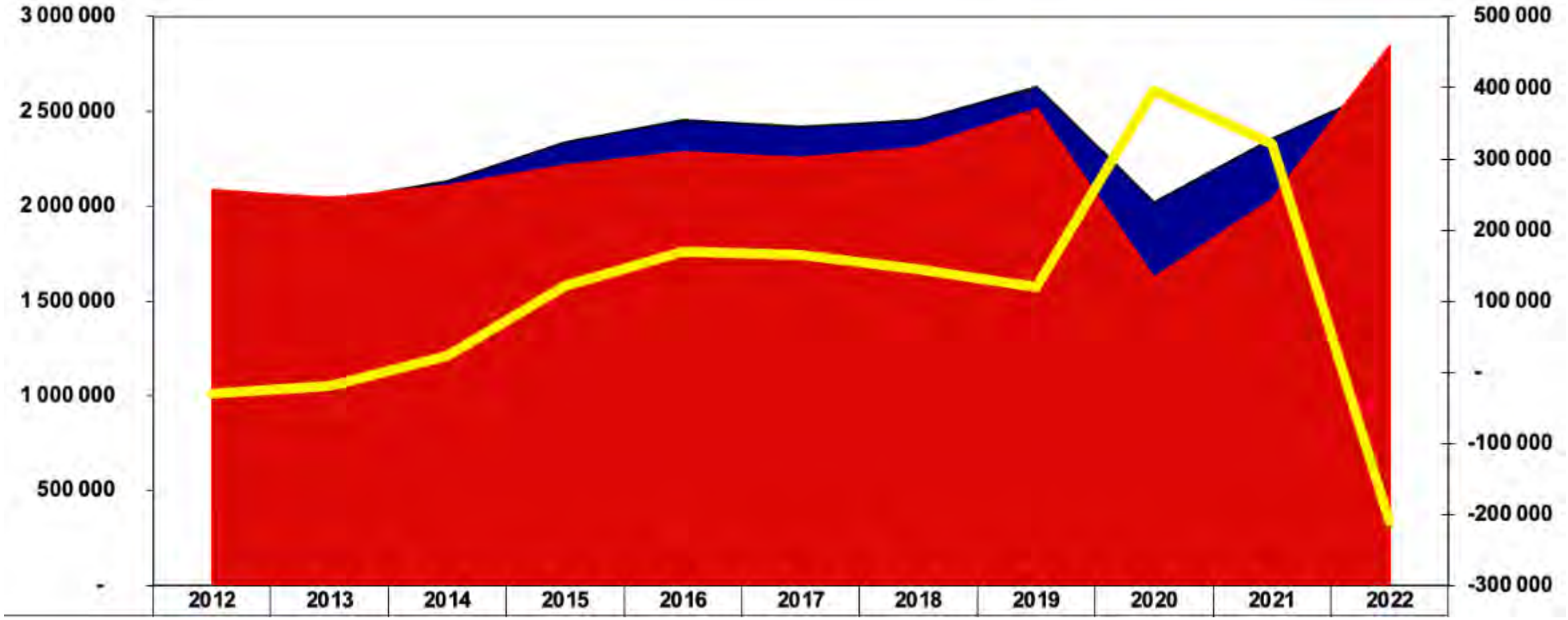

2021	Produits	2 635 996 €
	Charges	2 845 178 €
	Résultat	- 209 182 €

ORIGINE DES PRODUITS: ÉVOLUTION DEPUIS 2012
VISION GLOBALE

Retour à des proportions habituelles

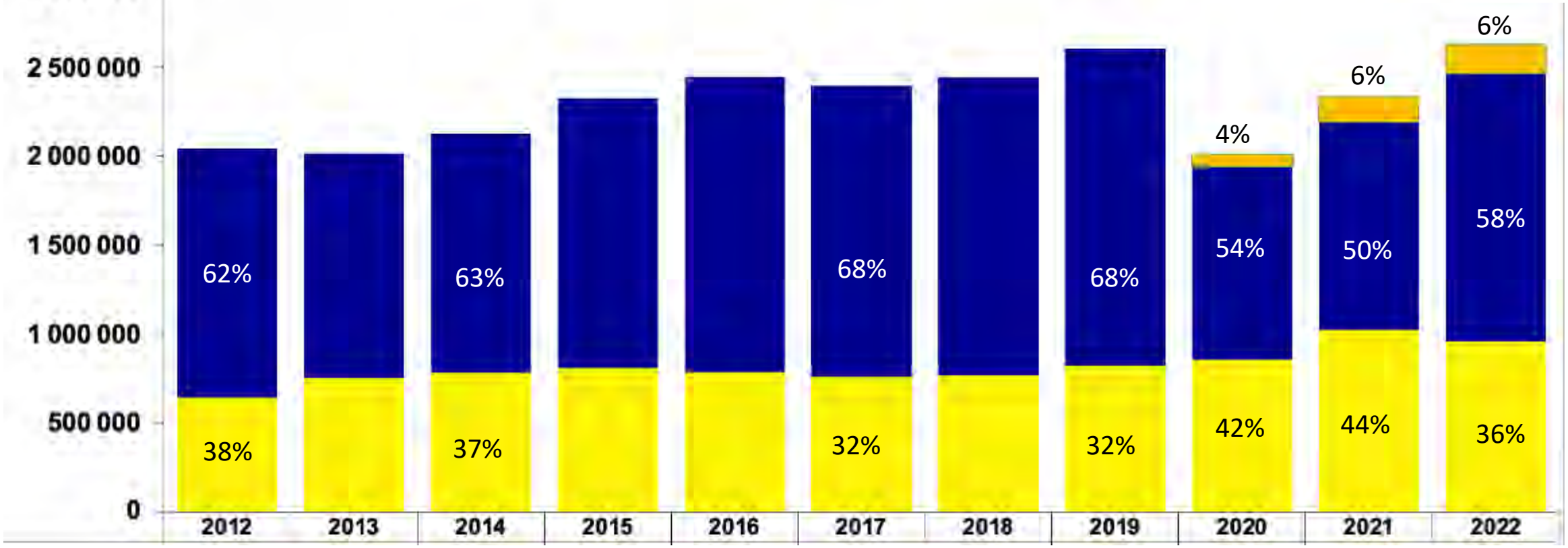

2022	Adhérents	1 507 710 €	
2 630 215 €	Subventions	957 193 €	- 65 k € sur 1 an
+ 292 k €	Dons + Partenariat	165 312 €	+20 k € ---

ORIGINE DES CHARGES: ÉVOLUTION DEPUIS 2012
VISION GLOBALE

Coûts salariaux = ½ des charges

2021: 51,95 % vs 2022: 51,63 %

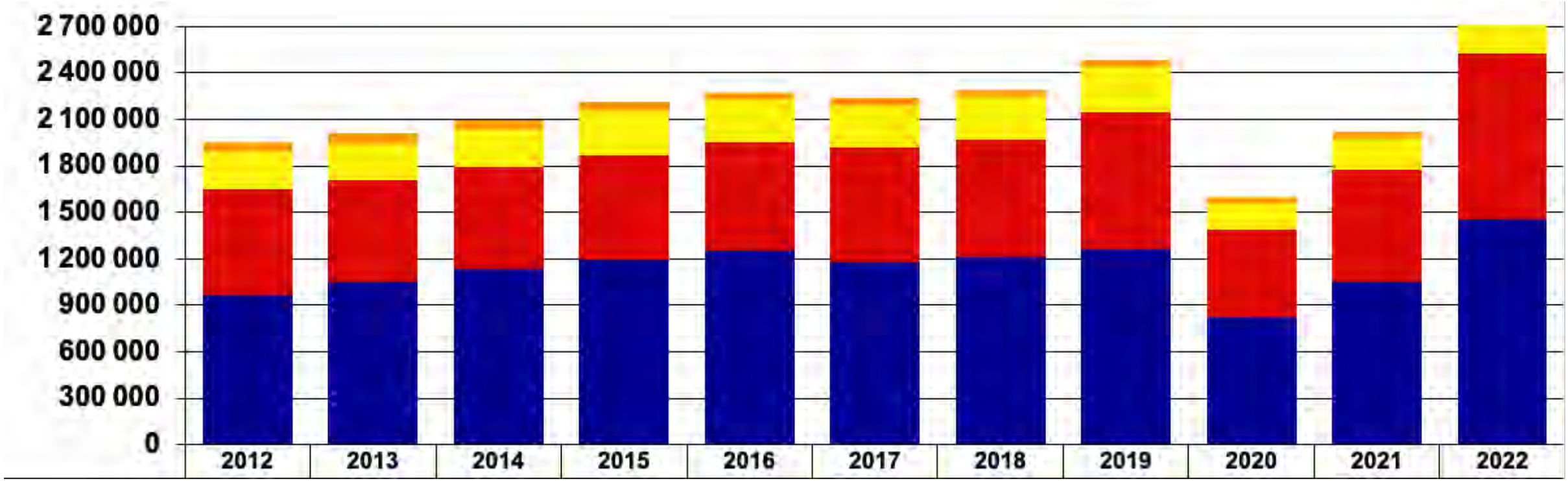

2022 2 815 134 € + 796 K €	Coûts salariaux	1 435 415 €	Fin activité partielle Augm. coûts salariaux Frais fédéraux < 2019
	Autres charges et achats	1 071 247 €	
	Frais fédéraux	242 509 €	
	Gestion extérieur	47 963 €	

Proratisation des cotisations et
du coût des licences

COMPTES CONSOLIDÉS

I. Evolution des produits d'exploitation

Proratisation des cotisations

A la demande du Commissaire aux Comptes de l'USF :
faire coïncider les recettes et dépenses de la saison sportive, avec l'année civile !

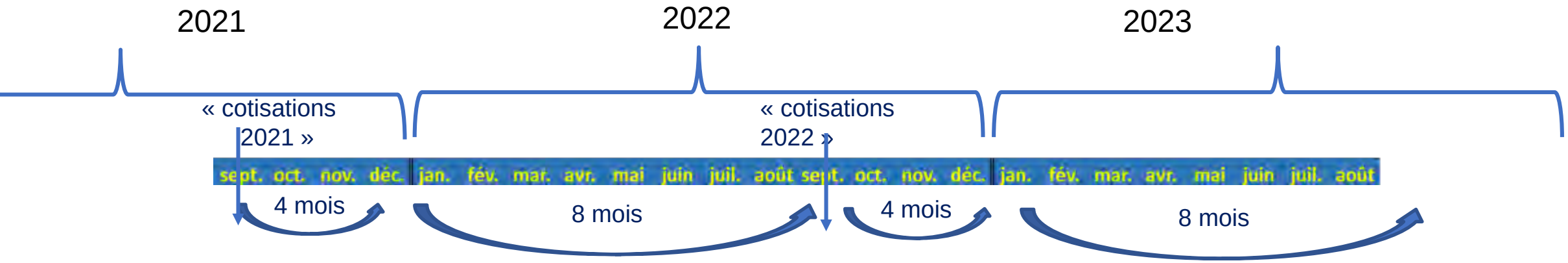

C'est simple non ?

COMPTES CONSOLIDÉS

I. Evolution des produits d'exploitation

Total des produits = **2 630 215 €. (+ 12.5 % + 292 K €)**

	2022	Remarque
Subv d'exploitation	**957 193 €** (- 6 %)	*2021 → 1 022 385 € (+ 19%)* *2020 → 896 436 € (+9%)*
Cotisations	**1 069 690 €** (+ 28%)	*2021 → 832 922 € (+ 6 %)* *2020 → 720 954 € (- 34 %)* *2019 → 1 116 834 € (+ 2.4 %)*
Dons & mécénat	**165 312 €** (+ 13 %)	*2021 →* 146 616 € *2020 → 73 756 €*

COMPTES CONSOLIDÉS

I. Evolution des produits d'exploitation

Total des produits = **2 630 215 €. (+ 12.5 % + 292 K €**)

	2022	Remarque
Prest. Service	**118 390 €** (- 5 %)	*2021 → 124 376 € (+ 34 %)* *2020 → 92 972 € (- 70 %)*
Ventes de biens	**87 368 €** (+ 18 %)	*2021 → 74 249 € (+ 26 %)*

COMPTES CONSOLIDÉS

I. Evolution des produits d'exploitation

Paiement des cotisations					2021/2022	
	2019	2020	2021	2022	Val	%
Cotisations	1 025 905	648 829	686 851	892 690	205 839	30,0%
Ancv	36 840	27 070	29 902	36 974	7 072	23,7%
Tous en club	995	775				
Pass solidaire	53 094	44 280	44 472	43 432	-1 040	-2,3%
Pass sport			9 450	29 100	19 650	207,9%
CRT			538	1 653	1 115	207,2%
Licences	83 698	61 903	61 709	65 600	3 891	6,3%
TOTAL	**1 200 532**	**782 857**	**832 922**	**1 069 449**	**236 527**	**28,4%**

EVOLUTION DES SUBVENTIONS

Subventions	2021	2022	Valeurs	Aug/Dim%
Subv municip aide au fonctionnement	355 852	355 852		
" " aide administrative	153 000	156 500	3 500	2 %
" " aide à projets	12 300	17 065	4 765	39 %
CG	40 221	59 350	19 129	48 %
ANS	145 341	83 131	- 62 210	- 43 %
Emplois aidés	73 683	68 156	- 5 527	- 8 %
Diverses	102 988	77 139	- 25 849	- 25 %
Fonds de dotation	139 000	140 000	1 000	1 %
Total	**1 022 385**	**957 193**	**- 65 192**	**- 6 %**

2022	Aides mun. directes	529 417 €
	Aides mun. indirectes	693 291 €

EVOLUTION DES SUBVENTIONS
EMPLOI & AIDE AU DÉVELOPPEMENT & FONDS PRIVÉS

Subventions	2019	2020	2021	2022
Aides municipales	528 074	525 197	521 152	529 417
Conseil Général	39 164	37 939	40 221	59 350
ANS	80 829	95 133	145 341	83 131
Emplois aidés	29 568	36 728	73 683	68 156
Diverses	35 094	38 933	102 988	77 139
Fonds de dotation	112 100	123 500	139 000	140 000
Total	**824 829**	**857 430**	**1 022 385**	**957 193**
Dons manuels & Mécénat		*73 756*	*146 616*	*165 312*

2022	Fonds de dotation	140 000 € → + 1%
	Fonds privés	382 451 € → - 3 %
	% fonds privés	34 % → + 1%

COMPTES CONSOLIDÉS

II. Evolution des principales Charges d'exploitation

Total des charges = **2 815 133 € (+ 40 % + 796 K €)**

*n-1 = **2 018 402 € (+ 26 % + 417 k)***

Salaires *dont Prime de Partage de la Valeur*	**+ 278 402 €** **+ 22 053 €**
Voyages et déplacements	**+ 91 250 €**
Indemnités exonérées	**+ 71 563 €**
Achat équipement	**+ 68 572 €**
Formation / stage	**+ 53 565 €**
Honoraires intervenant	**+ 38 099 €**
Impôts et taxes	**+ 11 037 €**
Total	**+ 612 488 €**

Salaires & Charges	**2022 : 1 453 415 €** (+ 39 %) 2021 : 1 048 550 € (+ 27 %) 2020 : 825 253 € (- 34 %) **2019 : 1 257 941 €** (+ 4 %)	2019 → 2022 = + 200 k + Salaires + PPV + Indemnités exo + Service civique + Ind. Rupture & licenciement

EVOLUTION DES COÛTS SALARIAUX ET TAXES AFFERENTES

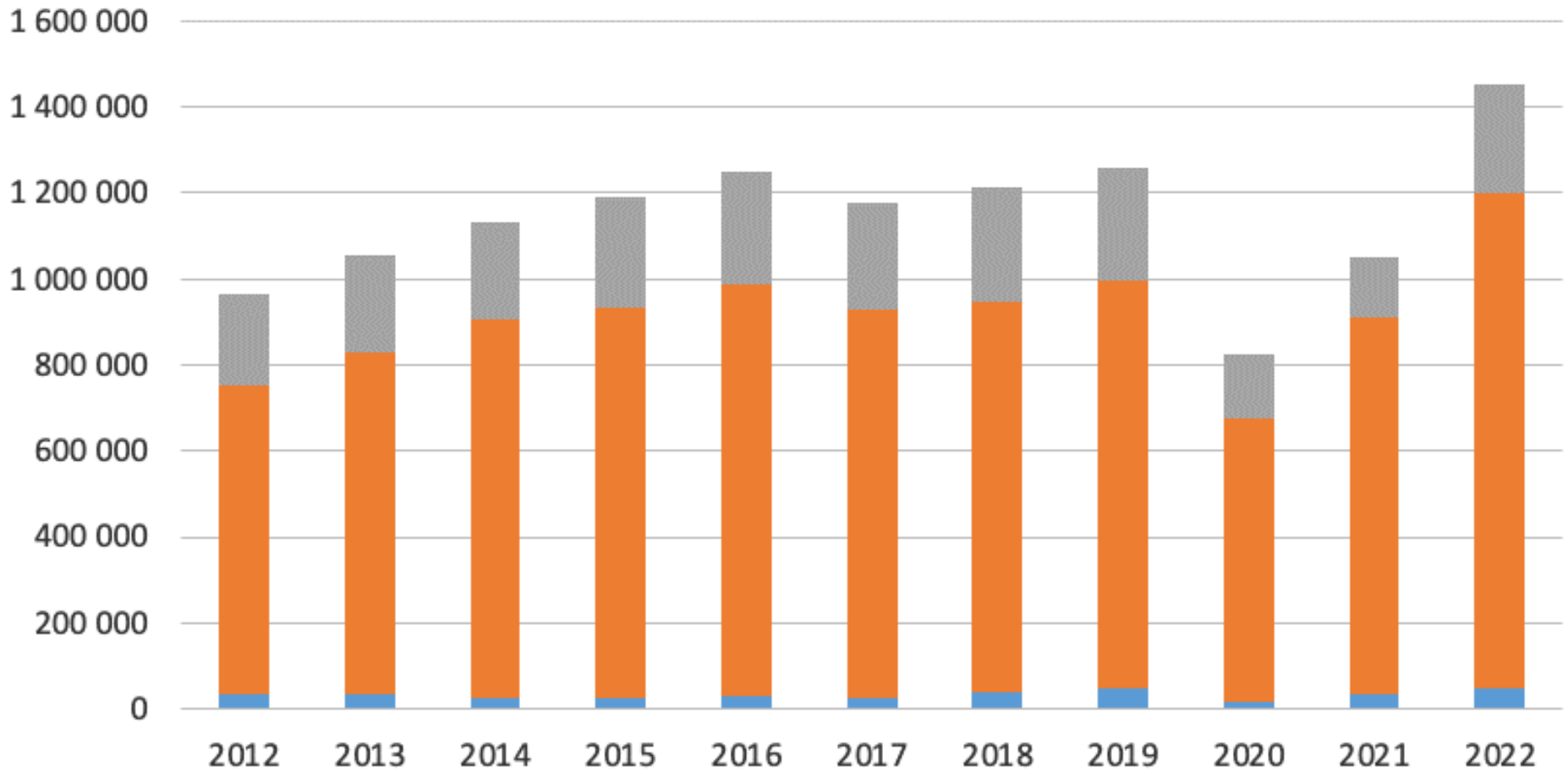

2022	Salaires & indemnités	1 153 096 €	+ 33 %
1 453 415 €	Charges sociales	254 362 €	+ 83 %
+ 39 %	Impôts et taxes	45 957 €	+ 32 %

LES FRAIS FÉDÉRAUX : ÉVOLUTION ET PART

Détails frais fédéraux				2021/2022	
	2019	2021	2022	Val	%
Licence	192 443	160 050	167 607	7 557	5 %
Engagement	53 885	12 651	31 918	19 267	152 %
Affiliation	11 580	9 485	10 397	912	10 %
Transfert joueur	10 191	6 298	9 016	2 718	43 %
Arbitrage	23 390	5 535	21 170	15 835	297 %
Pénalité	3 704	1 442	2 401	959	67 %
TOTAL	**295 193**	**195 261**	**242 509**	**47 248**	**24 %**
% charges	*11,88%*	*12,20%*	*12,01%*		

Proratisation du coût des licences en 2022	8 mois de 2021 + 4 mois de 2022 104 911 + 62 696

EVOLUTION DES COÛTS CEC – CAC ET PAYE

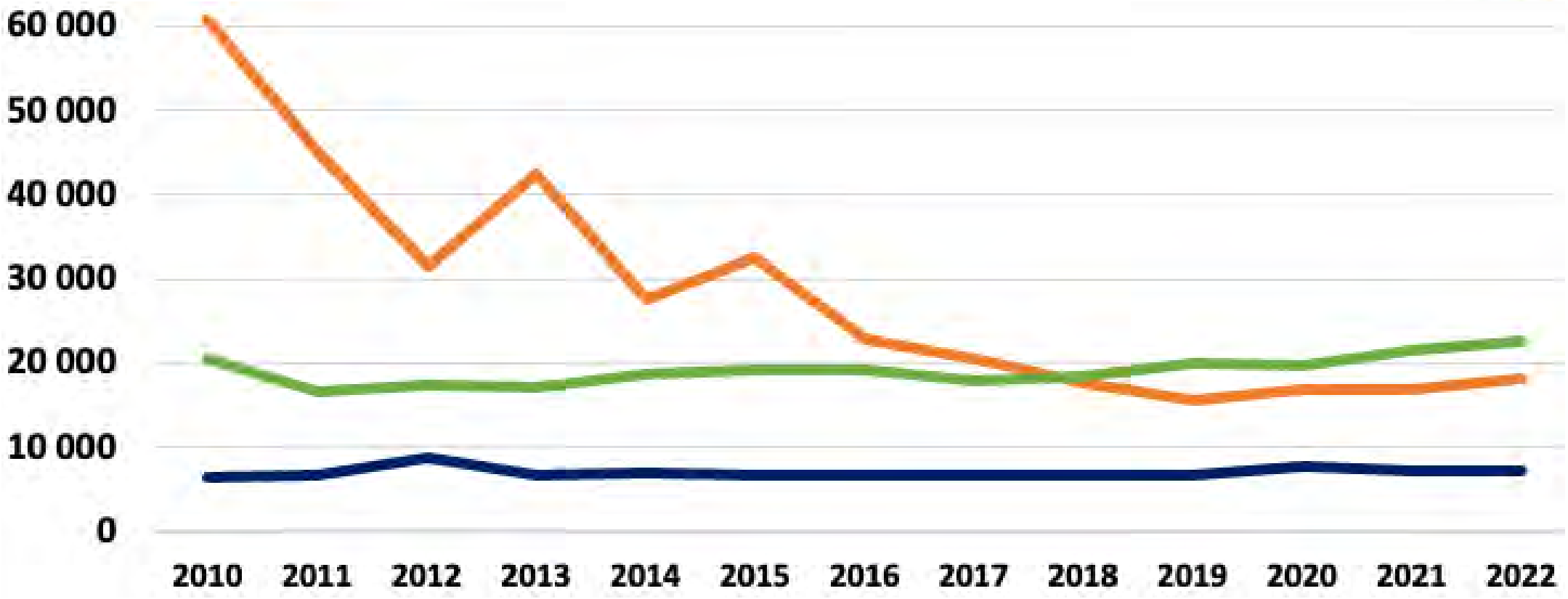

2022	**Etablissement des paies**	22 594 €
47 963 €	**Bureau Comptable**	18 169 €
(+ 5%)	Commissaire aux comptes	7200 €

COMPTES CONSOLIDÉS

III. Autres produits et charges exceptionnelles

↘ Produits except. = 4 309 € (*-9,7 K €*)

↗ Charges except. = 30 044 € (*+17 K €*)

IV. Résultat 2022

- Résultat d'exploitation = **-184 919 €**
- Résultat 2022 = **-209 182 €**

COMPTES CONSOLIDÉS

- Résultat 2022 = **- 209 182 €**

Ne pas oublier !

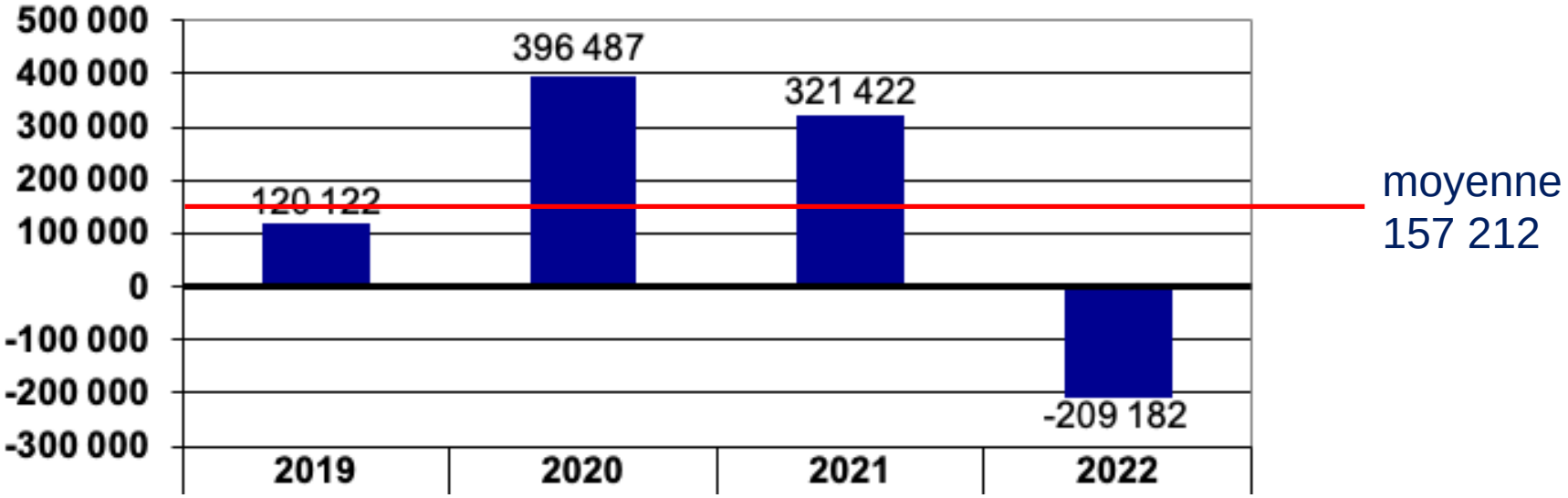

COMPTES CONSOLIDÉS

- Résultat 2022 = **- 209 182 €**

Changement de méthode comptable

Remontée des charges (année « normale »)

Hausses des coûts salariaux

COURBES DE TRÉSORERIE

V. Suivi trésorerie

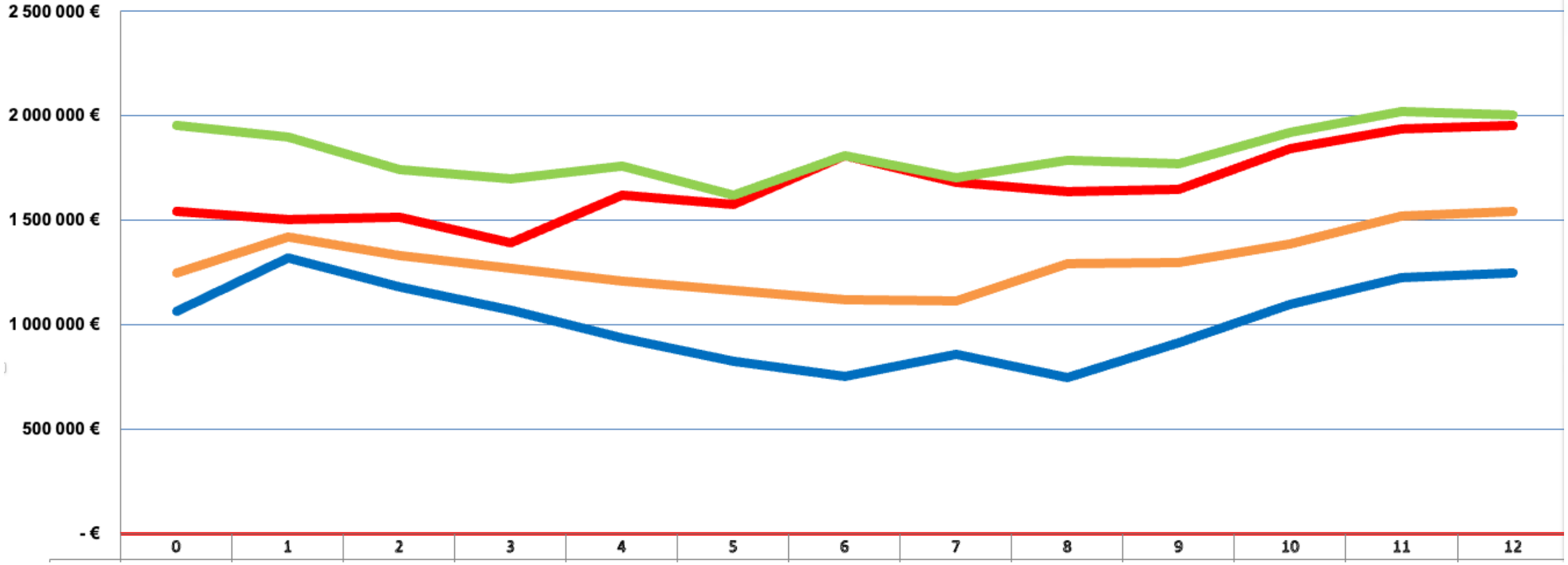

12/2021 2 006 358 €	2022
	2021
	2020
	2019

COMPTES CONSOLIDÉS

VI. Les Fonds Propres

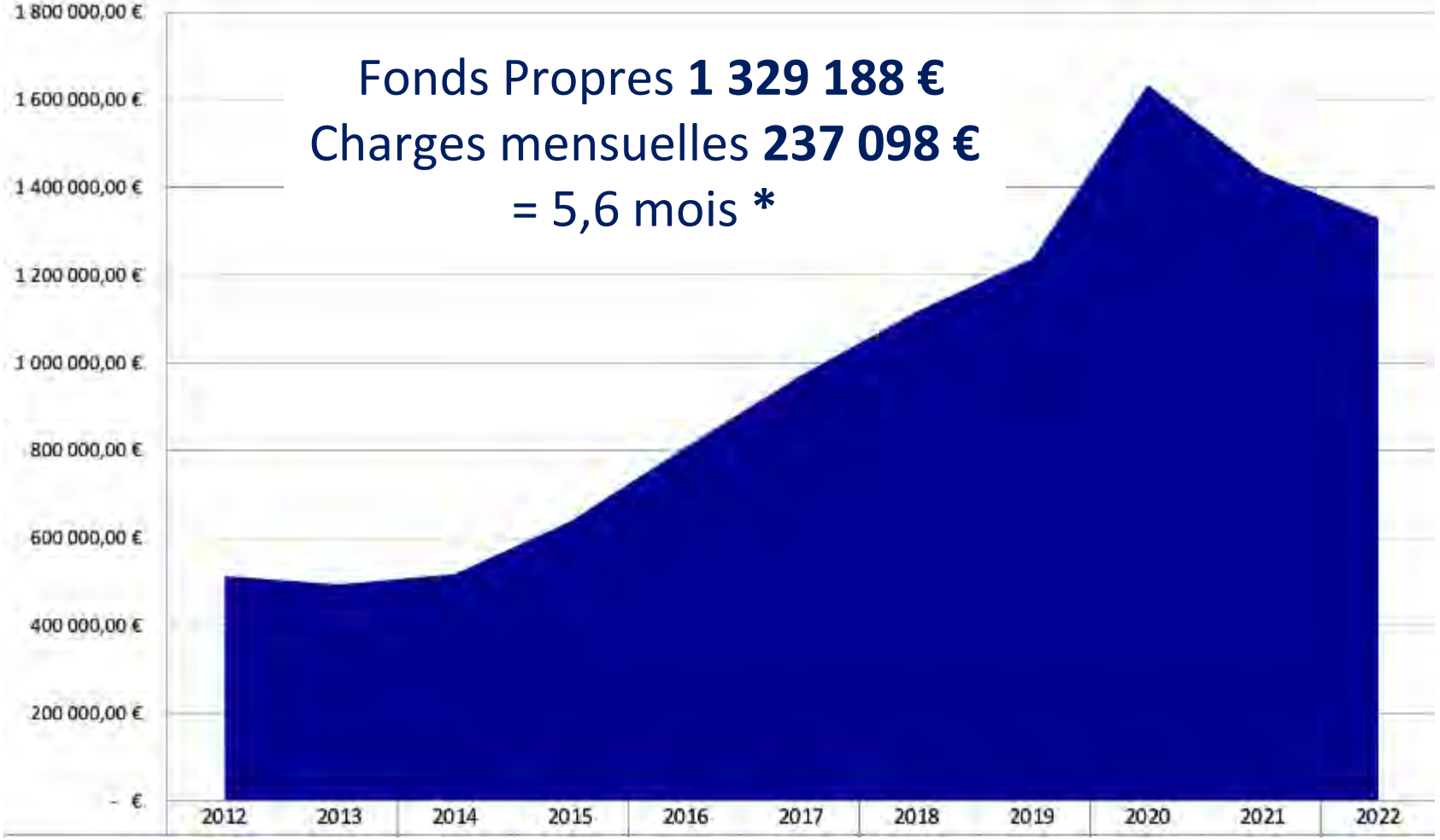

Fonds Propres **1 329 188 €**
Charges mensuelles **237 098 €**
= 5,6 mois *

* 6,8 mois en 2021

COMPTES CONSOLIDÉS – COMPLÉMENT D'INFORMATION

Il est à noter des valorisations essentielles pour le fonctionnement de l'USF

Valorisation du bénévolat *	**1 190 250 €**
Valorisation des contributions volontaires FSB **	**693 291 €**
Dont mise à dispo 2 personnels	***84 359 €***
Budget Total de l'USF	**4 813 078 €**

* Locaux administratifs, équipement sportifs, véhicules pour déplacement en compétition

** 450 bénévoles (5h/sem) → 64 ETP x 1608 h x 11,50 €/h SMIC chargé

CONCLUSION RAPPORT FINANCIER

VFA Expertise

Cabinet comptable

Mickaël COCCETTA

Commissaire aux comptes

RESOLUTION N° 3
ADOPTION DU BILAN et des COMPTES de L'EXERCICE 2022

Le Président demande aux représentants des voix délibératives des adhérents présents et représentée de se prononcer sur l'adoption du bilan et des comptes de l'exercice 2022

Remarque de Monsieur Frédéric BUFFIN sur la proratisation des cotisations suivant les directives du commissaire aux comptes.

Aucune autre remarque n'étant formulée,

Je soumets au vote l'adoption du BILAN et des COMPTES de L'EXERCICE 2022.

Chaque représentant peut se prononcer : Abstentions, Pour ou Contre

5 703 voix délibératives présentes ou représentées

Résultat du vote :

Abstentions : **2**

Sections : Natation (498) et Hockey sur Glace (127)

Les voix délibératives exprimées = 5 078= 89%

Ont voté contre : 0

Ont voté pour : 5 078 Voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit :

5 078 / 5 078 voix (100%)

Toutes les sections présente et représentée qui se sont exprimées sont favorables à son adoption

Le bilan et les comptes de l'exercice 2022 sont acquis à l'unanimité.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la direction générale pour sa gestion au cours dudit exercice

PRECOMPTA
EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

Association « UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE (U.S.F.) »
4 B AV CHARLES GARCIA
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

S.A.S. PRECOMPTA au capital de 1 000 €
Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de la région Paris Île-de-France
Membre de la compagnie régionale de Paris Île-de-France
SIRET 852 078 393 00026 - R.C.S. BOBIGNY 852 078 393 - Code APE : 6920Z
8, rue Saint Jean, 93130 Noisy-le-Sec
Tel : +33616123023 – courriel : contact@precompta.fr - site : www.precompta.fr

commissaire aux comptes

A l'assemblée générale de l'association « UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE (U.S.F.) »,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE (U.S.F.) » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du comité social et économique à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1. REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

2.2. INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

2.1. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » portant sur la proratisation des coûts de licences en page 13 des annexes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous nous devons de porter à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3.1. PRORATISATION DES ACHATS DE LICENCES SPORTIVES :

- *Risque identifié*

Dans la continuité du changement de méthode initié lors de l'exercice précédent portant sur la proratisation des cotisations d'adhésion versées par les adhérents, une proratisation des achats de licences sportives a également été mise en place à compter de cet exercice pour les licences 2022/2023.

En effet au même titre que les cotisations d'adhésion versées par les adhérents, les charges correspondant à l'achat de licences sportives auprès de fédérations sportives valent, globalement, pour une saison sportive soit de septembre à fin août de l'année suivante. Pour autant, la périodicité des comptes annuels de l'association est établie en l'année civile (de janvier à décembre de chaque année). Une proratisation de 8/12 des achats de licences sportives aurait dû impacter le résultat comptable par l'enregistrement de charges constatées d'avance.

L'association a fait le choix, cet exercice, de régulariser cette situation dans une volonté de cohérence comptable. De ce fait, le présent exercice enregistre les achats de licences sportives à hauteur de 4/12, soit 62 696 € au lieu de 181 950 €, la différence de 119 254 € ayant été enregistrée en charges constatées d'avance. Les exercices suivants comptabiliseront 12 mois d'achats de licences (soit 4/12 des licences N et 8/12 des licences N-1). L'impact financier de ce changement de méthode comptable est décrit à la note « Proratisation des coûts de licences » de la page 13 de l'annexe des comptes annuels.

Pour autant, et afin de présenter lors de l'application sur le premier exercice de ce changement de méthode un comparatif plus pertinent, l'association a régularisé 8/12 des achats de licences sportives 2021/2022 de l'exercice 2021 par ses fonds propres pour un montant de 104 911.58 € (sur un total d'achat de 167 607.44 € en 2021).

Si ce changement de méthode n'avait pas été appliqué lors de cet exercice le résultat de l'association auraient présenté 14 342 € de charges supplémentaires.

- *Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque*

Pour apprécier le respect de la séparation des exercices portant sur les charges d'achats de licences sportives, nous avons analysé la méthode de proratisation liée à la comptabilisation des d'achats de licences sportives, mais également la nature des postes des achats de licences sportives.

3.2. PROVISIONS POUR RISQUES PORTANT SUR DES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE :

- *Risque identifié*

L'association a enregistré comptablement des provisions pour risques portant sur des charges diverses de la gestion courante pour un total de 112 423 €, sur cet exercice en plus de la provision de 30 000 € déjà dotée sur l'exercice précédent. Pour autant, la variation des provisions pour risques est à la baisse comparativement à l'exercice 2021 de 20 630 €.

- *Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque*

Pour apprécier le caractère raisonnable des provisions, nous avons analysé la cohérence du montant de la provision au regard du principe de prudence avec notamment les comptes d'attentes.

3.3. AUTRES RISQUES JUGES LES PLUS IMPORTANTS D'ANOMALIES SIGNIFICATIVES

Mis à part ces deux risques évoqués et conformément à la norme d'exercice professionnel 702 en son point numéro 15, nous n'avons pas constaté lors de mes diligences :

- de principes comptables retenus par l'entité ou le groupe qui donneraient lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat ;

- ou l'existence d'événement ou de décision intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur nous serait apparue importante ;

- ou encore un élément significatif dans les comptes constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Pour autant, le résultat de nos diligences a fait l'objet d'une communication au Bureau afin d'y relater nos constats et recommandations relatifs à des éléments isolés.

Nous estimons, de ce fait, à ne pas avoir à développer d'avantage les justifications de nos appréciations qui fondent notre opinion.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DU TRESORIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITÉS DU BUREAU ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Bureau, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Bureau de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

NOISY-LE-SEC, le 2 juin 2023

S.A.S.U. représentée par son Président
et associé unique :

M. COCCETTA Michaël
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE
COMPTES CONSOLIDES
COMPTES ANNUELS
du 01/01/2022 au 31/12/2022

ASSOCIATION UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE

COMPTES CONSOLIDES

4 B avenue Charles Garcia

94120 FONTENAY SOUS BOIS

EXCO PARIS VFA EXPERTISE

9 rue de l'Echelle
75001 PARIS

Tél. 01 42 97 48 00
Email : vfa.expertise@exco.fr

USF Consolidé

4 B avenue Charles Garcia

94120 Fontenay Sous Bois

SOMMAIRE

	Pages
- Annexe	*1 à*
- Bilan actif-passif	*1 et 2*
- Compte de résultat	*3 et 4*
- Détail bilan	*5 à 7*
- Détail Compte de résultat	*8 à 11*
- Annexe	*12 à 19*

Exco VFA Expertise
9 rue de l'Echelle

75001 PARIS
01 42 97 48 00

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 063	2 040	22	173	-151	-87.08
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	248 942	155 109	93 833	55 283	38 549	69.73
	Immobilisations corporelles en cours	1 005		1 005		1 005	
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	3 549		3 549	2 049	1 500	73.21
	Total I	255 558	157 149	98 409	57 505	40 904	71.13
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**	118 573		118 573	104 418	14 155	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	154 570		154 570	297 379	-142 809	-48.02
	Valeurs mobilières de placement	48		48	47	1	1.34
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 046 365		2 046 365	1 996 605	49 760	2.49
	Charges constatées d'avance (2)	139 289		139 289	16 050	123 239	767.83
	Total II	2 458 844		2 458 844	2 414 499	44 345	1.84
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 714 402	157 149	2 557 253	2 472 004	85 249	3.45

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	1 538 370	1 112 070	426 299	38.33
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-209 182	321 422	-530 604	-165.08
	Situation nette (sous total)	1 329 188	1 433 492	-104 304	-7.28
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 329 188	1 433 492	-104 304	-7.28
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	142 423	163 054	-20 630	-12.65
	Provisions pour charges	93 216	83 359	9 857	11.82
	Total III	235 640	246 413	-10 773	-4.37
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	482		482	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	33 508	36 221	-2 712	-7.49
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	88 787	72 749	16 038	22.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	54 161	41 048	13 114	31.95
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	815 487	642 082	173 405	27.01
	Total IV	992 426	792 099	200 327	25.29
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 557 253	2 472 004	85 249	3.45

(1) Dont à plus d'un an 340 743
Dont à moins d'un an 482
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 069 450	832 922	236 528	28.40
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	87 368	74 248	13 120	17.67
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	118 390	124 376	-5 986	-4.81
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	957 193	1 022 385	-65 192	-6.38
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	32 824	146 616	-113 792	-77.61
Mécénats	132 488		132 488	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	231 838	137 077	94 761	69.13
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	663	179	485	271.23
Total I	2 630 215	2 337 804	292 411	12.51
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	71 090	73 042	-1 952	-2.67
Variation de stock	-14 155	-30 927	16 773	54.23
Autres achats et charges externes	1 046 838	661 667	385 171	58.21
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	45 957	34 920	11 037	31.61
Salaires et traitements	1 153 096	874 694	278 403	31.83
Charges sociales	254 362	138 936	115 426	83.08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	26 169	22 703	3 466	15.27
Dotations aux provisions	220 490	243 118	-22 628	-9.31
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	11 288	250	11 038	NS
Total II	2 815 134	2 018 402	796 732	39.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-184 919	319 403	-504 321	-157.90

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	-0	-100.00
Autres intérêts et produits assimilés	1 472	813	659	81.14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 472	813	659	81.09
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1 472	813	659	81.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-183 447	320 215	-503 662	-157.29
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 109	12 428	-9 319	-74.98
Sur opérations en capital	1 200	1 044	156	15.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		576	-576	-100.00
Total V	4 309	14 048	-9 739	-69.33
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	25 188	9 192	15 996	174.02
Sur opérations en capital	4 856	354	4 502	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 295	-3 295	-100.00
Total VI	30 044	12 841	17 203	133.97
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-25 735	1 207	-26 942	NS
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	2 635 996	2 352 665	283 332	12.04
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 845 178	2 031 243	813 935	40.07
5. EXCEDENT OU DEFICIT	-209 182	321 422	-530 604	-165.08

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL		22.36	173.07	-150.71	-87.08
20500000	Logiciels	2 062.60	1 439.52	623.08	43.28
28050000	Amort. logiciels	-2 040.24	-1 266.45	-773.79	-61.10
CONSTRUCTIONS					
21350000	Aai des constructions		5 265.18	-5 265.18	NS
28135000	Amort.aai des construct.		-5 265.18	5 265.18	100.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE		93 832.56	55 283.15	38 549.41	69.73
21540000	Materiel equipement	184 721.81	130 391.87	54 329.94	41.67
21810000	Aai divers	2 989.00	7 155.77	-4 166.77	-58.23
21830000	Materiel bureau et info.	41 358.56	40 797.29	561.27	1.38
21840000	Mobilier	19 872.13	20 498.13	-626.00	-3.05
28154000	Amort.materiel industriel	-101 484.25	-84 170.05	-17 314.20	-20.57
28180000	Autres immobilisations corpore	-2 840.00	-2 840.00		
28181000	Amort.aai divers	-149.00	-4 315.77	4 166.77	96.55
28183000	Amort.mat.bureau et info.	-32 443.53	-33 535.05	1 091.52	3.25
28184000	Amort.mobilier	-18 192.16	-18 699.04	506.88	2.71
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		1 004.97		1 004.97	
23100000	Immo.corporelles en cours	1 004.97		1 004.97	
AUTRES		3 549.00	2 049.00	1 500.00	73.21
27500000	Depots cautionnem.verses	3 549.00	2 049.00	1 500.00	73.21
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		98 408.89	57 505.22	40 903.67	71.13
STOCKS ET EN COURS		118 572.68	104 417.84	14 154.84	13.56
37000000	Stock.mat.sportif & appro	118 572.68	104 417.84	14 154.84	13.56
AUTRES		154 569.55	297 378.94	-142 809.39	-48.02
42100000	Remuner.dues au personnel	1 239.86	1 202.84	37.02	3.08
42480000	Acompte		200.00	-200.00	NS
43100000	Securite sociale		35 085.89	-35 085.89	NS
43780000	Mutuelle MIE	588.52		588.52	
44300000	Activité partielle à recevoir		97 730.09	-97 730.09	NS
44320000	Creance sur l'état Prime infla		200.00	-200.00	NS
44750000	Taxe s/salaires	13 113.00	16 494.00	-3 381.00	-20.50
46700020	Athletisme lifa administ.	326.00	89.00	237.00	266.29
46700030	Atlhetisme lifa licences	2 571.97	2 516.81	55.16	2.19
46700100	Avance ndf	14 917.05	9 254.59	5 662.46	61.19
46870000	Divers prod. a recevoir	74 145.72	97 091.66	-22 945.94	-23.63
47200000	Frais a justifier	47 667.43	37 514.06	10 153.37	27.07
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		47.77	47.14	0.63	1.34
50801000	Livret bleu credit mutuel	47.77	47.14	0.63	1.34
DISPONIBILITES		2 046 364.86	1 996 604.67	49 760.19	2.49
51120000	Cheques a encaisser	13 796.50	16 730.22	-2 933.72	-17.54
51120010	Coupon sport	770.00	11 855.00	-11 085.00	-93.50
51200050	Banque credit mutuel	156 538.38	69 551.91	86 986.47	125.07
51210000	Banque Bred	1 504 341.07	1 425 325.63	79 015.44	5.54
51210010	Bred compte bis		1 090.15	-1 090.15	NS
51211000	Livret / Epargne Bred	342 234.40	445 605.95	-103 371.55	-23.20
53000000	Caisse	28 684.51	26 445.81	2 238.70	8.47

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	139 289.28	16 050.23	123 239.05	767.83
48600000 Charges constat. d'avance	139 289.28	16 050.23	123 239.05	767.83
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 458 844.14	2 414 498.82	44 345.32	1.84
TOTAL GENERAL	2 557 253.03	2 472 004.04	85 248.99	3.45

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
REPORT A NOUVEAU	1 538 369.63	1 112 070.15	426 299.48	38.33
11000000 Report a nouveau credit.	1 538 369.63	1 112 070.15	426 299.48	38.33
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	-209 181.75	321 422.01	-530 603.76	-165.08
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	1 329 187.88	1 433 492.16	-104 304.28	-7.28
TOTAL FONDS PROPRES	1 329 187.88	1 433 492.16	-104 304.28	-7.28
TOTAL FONDS DEDIES				
PROVISIONS POUR RISQUES	142 423.42	163 053.83	-20 630.41	-12.65
15100000 Provisions pour risques	59 873.89	66 644.06	-6 770.17	-10.16
15180000 Provisions pr risques s/primes	82 549.53	96 409.77	-13 860.24	-14.38
PROVISIONS POUR CHARGES	93 216.08	83 359.00	9 857.08	11.82
15300000 Provison pour IFC	93 216.08	83 359.00	9 857.08	11.82
TOTAL PROVISIONS	235 639.50	246 412.83	-10 773.33	-4.37
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	482.27		482.27	
51210010 Bred compte bis	482.27		482.27	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33 508.28	36 220.71	-2 712.43	-7.49
40100000 Fournisseurs		8 544.07	-8 544.07	NS
40810000 Fourn. fact.non parvenues	33 508.28	27 676.64	5 831.64	21.07
DETTES FISCALES ET SOCIALES	88 786.67	72 748.62	16 038.05	22.05
42820000 Dettes prov./conges payes	39 665.92	40 317.38	-651.46	-1.62
43100000 Securite sociale	18 487.00		18 487.00	
43720000 Retraite non cadre	6 927.20	7 016.74	-89.54	-1.28
43740000 Prevoyance cadre et non cadre	3 916.70	3 429.56	487.14	14.20
43780000 Mutuelle MIE		145.18	-145.18	NS
43820000 Charg.soc./conges a payer	14 734.85	15 382.79	-647.94	-4.21
44210000 Prélèvement à la source	2 062.58	1 788.55	274.03	15.32
44760000 Taxe formations	2 992.42		2 992.42	
44860000 Charges a payer		4 668.42	-4 668.42	NS
AUTRES DETTES	54 161.42	41 047.65	13 113.77	31.95
46801000 Remboursement Ijss	1 020.33	3 655.59	-2 635.26	-72.09
46810000 Ag2R Prevoyance indemnités	185.07	185.07		
46860000 Divers charges a payer	52 956.02	37 206.99	15 749.03	42.33
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	815 487.01	642 082.07	173 404.94	27.01
48700000 Produits constat.d'avance	815 487.01	642 082.07	173 404.94	27.01
TOTAL DETTES	992 425.65	792 099.05	200 326.60	25.29
TOTAL GENERAL	2 557 253.03	2 472 004.04	85 248.99	3.45

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
COTISATIONS		1 069 449.69	832 922.05	236 527.64	28.40
75610000	Cotisations	892 690.38	686 850.83	205 839.55	29.97
75621010	Ancv	36 974.26	29 902.17	7 072.09	23.65
75621030	Pass solidaire	43 431.45	44 472.39	-1 040.94	-2.34
75621040	Pass sport	29 100.00	9 450.00	19 650.00	207.94
75621050	Crt	1 653.33	538.34	1 114.99	207.12
75621100	Licences	65 600.27	61 708.32	3 891.95	6.31
VENTES DE BIENS		87 368.39	74 248.48	13 119.91	17.67
70700100	Recettes buvettes	27 317.51	21 051.98	6 265.53	29.76
70700200	Ventes des matériels	60 050.88	53 196.50	6 854.38	12.89
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE		118 390.06	124 376.25	-5 986.19	-4.81
70601100	Licences		10.00	-10.00	NS
70601200	Transfert ou pret joueur	153.00		153.00	
70603000	Recette evts organises section	24 211.00	18 866.44	5 344.56	28.33
70603010	Remboursement voyage adhérent	24 307.38	16 037.01	8 270.37	51.57
70603030	Droit de régularité	6 475.00	5 026.74	1 448.26	28.81
70603040	Rbst de stages	38 204.95	72 841.77	-34 636.82	-47.55
70603050	Inscription au tournoi	3 241.73	4 864.23	-1 622.50	-33.36
70830000	Locations materiels	21 779.00	6 730.06	15 048.94	223.61
70880000	Autres pdts act. annexes	18.00		18.00	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		957 193.21	1 022 385.38	-65 192.17	-6.38
74011100	Subv munic aides aux fonctiont	355 852.00	355 852.00		
74011200	Subv munic. aide administrativ	156 500.00	153 000.00	3 500.00	2.29
74012000	Sub. mun aide aux projets	17 065.00	12 300.00	4 765.00	38.74
74020000	Subv Départemental	13 500.00	11 796.00	1 704.00	14.45
74021000	Sub dep manif. exceptionnelle		930.00	-930.00	NS
74021100	Sub dep Compet. internationale	800.00		800.00	
74021200	Subv dep Stage sportifs	7 150.00	595.00	6 555.00	NS
74021300	Subv dep Transport Equipes	6 400.00	2 400.00	4 000.00	166.67
74021400	Sub dep athlete de haut niveau	4 500.00		4 500.00	
74021500	Subv dep aide au sport niv nat	27 000.00	24 500.00	2 500.00	10.20
74031000	Subvention Cnds	83 131.00	145 341.00	-62 210.00	-42.80
74040000	Subvention diverses	52 136.05	162 199.00	-110 062.95	-67.86
74040020	Subvention VDM	1 000.00		1 000.00	
74050000	Subvention emplois aides	68 156.56	73 683.23	-5 526.67	-7.50
74070000	Fonds de dotation	140 000.00		140 000.00	
74080000	Subvention Formation	24 002.60		24 002.60	
74100000	Aides sociales		79 789.15	-79 789.15	NS
DONS MANUELS		32 824.00	146 616.00	-113 792.00	-77.61
75410000	Dons		123 240.00	-123 240.00	NS
75411000	Partenariat	1 200.00	9 610.00	-8 410.00	-87.51
75412000	Abandon de frais par bénévoles	31 624.00	13 766.00	17 858.00	129.73
MECENATS		132 488.00		132 488.00	
75420000	Mecenat	132 488.00		132 488.00	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS		231 838.43	137 077.25	94 761.18	69.13
78150000	Repr/prov.risq.charg.expl	231 262.83	136 387.25	94 875.58	69.56
79100000	Transferts charges d'expl	500.00	690.00	-190.00	-27.54
79160000	Refacturations diverses	75.60		75.60	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES PRODUITS		663.17	178.64	484.53	271.23
75800000	Prod.divers de gest.cour.	663.17	178.64	484.53	271.23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		2 630 214.95	2 337 804.05	292 410.90	12.51
ACHATS DE MARCHANDISES		71 089.63	73 042.10	-1 952.47	-2.67
60700100	Achats pour reventes buvettes	17 299.20	12 835.61	4 463.59	34.78
60700200	Achats de marchand.pr revente	53 790.43	60 206.49	-6 416.06	-10.66
VARIATION DE STOCK		-14 154.84	-30 927.35	16 772.51	54.23
60370000	Var.st.mat.sportif & appr	-14 154.84	-30 927.35	16 772.51	54.23
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		1 046 837.99	661 667.49	385 170.50	58.21
60400000	Achats études et presta. serv.		4 649.22	-4 649.22	NS
60501000	Achats equipements	147 966.41	79 394.00	68 572.41	86.37
60630000	Fourn ent. et petit equip	14 699.71	10 267.04	4 432.67	43.17
60640000	Fournit administrative	9 255.40	7 027.12	2 228.28	31.71
60650000	Pharmacie/1ers secours joueurs	1 121.82	89.66	1 032.16	NS
60680000	Fourn mat sportif conso	12 825.81	9 409.42	3 416.39	36.31
61100000	Travaux a charges section	12 350.00	6 114.00	6 236.00	102.00
61320100	Loc. instal. sportives	14 637.34	13 592.60	1 044.74	7.69
61320200	Locations diverses	2 217.31	1 742.46	474.85	27.25
61400000	Charges locatives	103.12		103.12	
61551000	Entretien mat technique	8.00	1 726.90	-1 718.90	-99.54
61553000	Entretien mat bureau	2 738.29	930.42	1 807.87	194.31
61560000	Maintenance	2 596.08	4 298.09	-1 702.01	-39.60
61600100	Primes d'assurance	8 434.72	7 870.30	564.42	7.17
61810000	Documentation/abonnement	2 462.32	1 925.44	536.88	27.88
61850000	Frais assemblees	3 712.37	280.64	3 431.73	NS
62260000	Honoraires intervenants	68 748.27	30 648.80	38 099.47	124.31
62260100	Frais arbitrage	21 169.61	5 334.90	15 834.71	296.81
62260200	Honoraires etablissement paies	22 593.94	21 447.16	1 146.78	5.35
62260300	Honoraires établ. comptabilité	18 169.20	16 905.60	1 263.60	7.47
62261000	Commissaires aux comptes	7 200.00	7 200.00		
62280000	Divers		9 102.00	-9 102.00	NS
62301000	Publicité relations publiques	7 481.53	8 562.00	-1 080.47	-12.62
62340000	Cadeaux	13 726.84	1 984.44	11 742.40	591.72
62380000	Recompenses dons pourboir	6 048.99	2 561.64	3 487.35	136.14
62410000	Frais de port	323.84	148.00	175.84	118.81
62510000	Voyages et deplacements	177 878.66	86 629.38	91 249.28	105.33
62560000	Aide person.a competition	17 500.00	8 377.80	9 122.20	108.89
62560100	Formation/stage	72 330.79	18 765.45	53 565.34	285.45
62570000	Receptions fetes et pots	45 265.97	17 294.89	27 971.08	161.73
62600000	Poste-telecom-internet	7 336.52	9 498.75	-2 162.23	-22.76
62610000	Intranet Pr2i	3 333.73	2 869.70	464.03	16.17
62710000	Services bancaires assimilés	3 744.56	2 556.17	1 188.39	46.49
62720000	Commissions AssoConnect	865.55	60.14	805.41	NS
62730000	Commission TPE	1.23		1.23	
62740000	Commission Sumup	16.88		16.88	
62770000	Commission CRT	182.84	149.26	33.58	22.50
62800000	Visites medicales		50.00	-50.00	NS
62810000	Cotisations	10 396.96	9 485.36	911.60	9.61
62811000	Licences	167 607.44	160 050.09	7 557.35	4.72
62812000	Engagements competitions	31 917.78	12 650.83	19 266.95	152.30
62812100	Pénalités/ amendes fédérale	2 401.00	1 442.00	959.00	66.50

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	%
62812200 Homologation tournoi	636.00		636.00	
62820000 Transfert et pret joueur	9 016.00	6 298.00	2 718.00	43.16
62821000 Frais de coaching	49 356.09	25 036.17	24 319.92	97.14
62830000 Frais de télésurveillance	806.88	1 474.60	-667.72	-45.28
62850000 Organisation competition	45 652.19	45 767.05	-114.86	-0.25
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	45 957.10	34 919.81	11 037.29	31.61
63110000 Taxe sur les salaires	32 425.00	15 881.00	16 544.00	104.17
63330000 Part.form.continue	12 023.10	10 203.81	1 819.29	17.83
63360000 Taxe handicapé	1 509.00	8 835.00	-7 326.00	-82.92
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 153 096.46	874 693.53	278 402.93	31.83
64110000 Salaires appoint. commis.	890 787.67	671 866.19	218 921.48	32.58
64111000 Indemn maintien sal 100%		27 764.18	-27 764.18	NS
64112000 Activité parteille		-3 472.12	3 472.12	100.00
64120000 Variat.prov.c.payes	-651.46	5 840.01	-6 491.47	NS
64131000 Prime sur la valeur ajoutée	22 053.00		22 053.00	
64140000 Indem avtages divers	161.80	119.29	42.51	35.64
64140100 Indemnites exonerees	149 450.16	77 886.58	71 563.58	91.88
64140130 Ind. exo. cotis. soc. Bourse	52 991.23	69 808.00	-16 816.77	-24.09
64140200 Indemnite rupture convent	5 299.05	2 942.72	2 356.33	80.07
64140210 Indemnité licenciement	6 074.07		6 074.07	
64140300 Indemnités service civique	24 340.94	21 938.68	2 402.26	10.95
64140500 Indemnité logement	2 590.00		2 590.00	
CHARGES SOCIALES	254 361.62	138 935.74	115 425.88	83.08
64510000 Cotisation a l'urssaf	190 562.65	84 735.09	105 827.56	124.89
64520000 Mutuelle Mie	3 461.04	2 604.50	856.54	32.89
64532000 Cotis.retraite (salaries)	48 937.39	37 729.26	11 208.13	29.71
64545000 Prevoyance cadre et non cadre	4 673.43	4 076.91	596.52	14.63
64560000 Variat.prov.ch.sles s/cp	-647.94	1 550.05	-2 197.99	NS
64750000 Medecine du travail	7 375.05	8 239.93	-864.88	-10.50
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	26 168.63	22 702.51	3 466.12	15.27
68111000 Dot.amort.immo.incorpore.	821.51	939.36	-117.85	-12.55
68112000 Dot.amort.immo.corporell.	25 347.12	21 763.15	3 583.97	16.47
DOTATIONS AUX PROVISIONS	220 489.50	243 117.69	-22 628.19	-9.31
68150000 Dot.prov.risq.& chrg.expl	220 489.50	243 117.69	-22 628.19	-9.31
AUTRES CHARGES	11 287.53	250.00	11 037.53	NS
65800000 Charges div.gest.courante	58.89	250.00	-191.11	-76.44
65800900 Subventions a reverser cnasea	11 228.64		11 228.64	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 815 133.62	2 018 401.52	796 732.10	39.47
RESULTAT D'EXPLOITATION	-184 918.67	319 402.53	-504 321.20	-157.90
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		0.23	-0.23	-100.00
76200000 Pdts autres immo financieres		0.23	-0.23	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 472.14	812.72	659.42	81.14
76000000 Produits financiers	93.15	142.09	-48.94	-34.44
76400000 Revenus val.mob.placement	1 378.99	670.63	708.36	105.63

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 472.14	812.95	659.19	81.09
RESULTAT FINANCIER	1 472.14	812.95	659.19	81.09
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-183 446.53	320 215.48	-503 662.01	-157.29
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3 109.09	12 427.64	-9 318.55	-74.98
77200000 Prod.exploit./exerc.anter	3 109.09	12 427.64	-9 318.55	-74.98
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 200.00	1 043.52	156.48	15.00
77520000 VCi mmobilisations corporelles	1 200.00		1 200.00	
77880000 Autres produits exceptio.		1 043.52	-1 043.52	NS
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		576.46	-576.46	-100.00
78750000 Reprise provision pr risques		576.46	-576.46	NS
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 309.09	14 047.62	-9 738.53	-69.33
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	25 188.18	9 192.03	15 996.15	174.02
67180000 Autres chges except. s/op gest		19.90	-19.90	NS
67200000 Charges exploit./exer.ant	25 188.18	9 172.13	16 016.05	174.62
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 856.13	353.92	4 502.21	NS
67520000 Val.compta.immob.corp.ced	187.71	353.92	-166.21	-46.96
67880000 Autres charges exception.	4 668.42		4 668.42	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		3 295.14	-3 295.14	-100.00
68750000 Dot.prov.risq.& charg.exc		3 295.14	-3 295.14	NS
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 044.31	12 841.09	17 203.22	133.97
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-25 735.22	1 206.53	-26 941.75	NS
TOTAL DES PRODUITS	2 635 996.18	2 352 664.62	283 331.56	12.04
TOTAL DES CHARGES	2 845 177.93	2 031 242.61	813 935.32	40.07
EXCEDENT OU DEFICIT	-209 181.75	321 422.01	-530 603.76	-165.08

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
- REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Tableau de variation des fonds propres	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	16
Evaluation des matières et marchandises	16
Dépréciation des stocks et en cours	16
Evaluation des créances et des dettes	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	18
Ventilation de l'effectif moyen	18
Valorisation des contributions volontaires	18
Honoraires des commissaires aux comptes	19
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 557 253.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 630 214.95 Euros et dégageant un déficit de -209 181.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a décidé en comité directeur de mettre en place un " chèque de compensation " destiné à prendre en considération l'impossibilité de pouvoir pratiquer les activités sportives pour la saison 2020/2021. Ce chèque de compensation a pour objet de permettre une réduction de la cotisation, dont le montant a été décidé par chaque section, pour les saisons 2021/2022 ou 2022/2023. Il s'agit donc d'un avoir à valoir uniquement auprès d'une réinscription d'une section de l'association " USF ".

Les adhérents ont alors deux saisons pour bénéficier d'une remise sur le coût de leurs cotisations. Ils peuvent également choisir d'abandonner cette créance et de bénéficier d'un reçu fiscal sous forme de don à une association à but d'intérêt générale.

Pour la saison 2021/2022, le siège a choisi de compenser la trésorerie perdue par les sections qui ont bénéficié des dons à hauteur de 42 319.74 € (réinscription aux mêmes activités) et 5 028.32 € (inscription à une autre section que la section émettrice du chèque de compensation).

Pour autant, ce dédommagement financier effectué en 2022 n'emporte pas de conséquence sur le résultat comptable, puisqu'il s'agit uniquement d'un transfert de fond du siège (trésorerie générale) vers les sections, neutralisé lors de la combinaison des comptes.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Proratisation des coûts de licences :

Afin de respecter au mieux le principe comptable de la séparation des exercices, il a été décidé de proratiser les coûts de licences 2022/2023 sur deux exercices comptables soit 4 mois sur 12 pour l'exercice 2022 et 8 mois sur 12 pour l'exercice 2023, enregistrées en charges constatés d'avance.

Ainsi sur l'ensemble des coûts de licences s'élevant à 181.949,86 € enregistré sur l'exercice 2022, 62.695,86 € ont été enregistrés dans les comptes relatifs aux coûts de liences pour l'exercice 2022 et 119.254 € ont été enregistrés en charges constatés d'avance (correspondant au prorata de l'exercice 2023).

Afin de diminuer l'impact de ce changement de méthode sur le résultat de l'association, nous avons imputé les réserves des charges constatés d'avance de l'année 2021 qui s'élève à 104.911,58 €.
Le montant des cotisations pour l'année 2022 s'élève donc à 167.607,44 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 440		671
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 265		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	130 392		56 850
Installations générales agencements aménagements divers	7 156		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 295		7 235
Immobilisations corporelles en cours			1 005
TOTAL	204 108		65 090
Prêts, autres immobilisations financières	2 049		4 000
TOTAL	2 049		4 000
TOTAL GENERAL	207 597		69 761

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		48	2 063	2 063
Installations générales agencements aménagements constr.		5 265		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 520	184 722	184 722
Installations générales agencements aménagements divers		4 167	2 989	2 989
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 300	61 231	61 231
Immobilisations corporelles en cours			1 005	1 005
TOTAL		19 252	249 946	249 946
Prêts, autres immobilisations financières		2 500	3 549	3 549
TOTAL		2 500	3 549	3 549
TOTAL GENERAL		21 800	255 558	255 558

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 266	822	48	2 040
Installations générales agencements aménagements constr.	5 265		5 265	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	84 170	19 646	2 332	101 484
Installations générales agencements aménagements divers	4 316		4 167	149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 234	5 702	7 300	50 636
Emballages récupérables et divers	2 840			2 840
TOTAL	148 825	25 348	19 064	155 109
TOTAL GENERAL	150 092	26 170	19 112	157 149

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	822				
Instal.techniques matériel outillage indus.	19 646				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 702				
TOTAL	25 348				
TOTAL GENERAL	26 170				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	1 112 070	321 422	104 912	34	1 538 370
Excédent ou déficit de l'exercice	321 422	-321 422		209 182	-209 182
Situation nette	1 433 492		104 912	209 216	1 329 188
TOTAL I	1 433 492		104 912	209 216	1 329 188

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	83 359	9 857			93 216
Autres provisions pour risques et charges	163 054	127 273	147 903		142 423
TOTAL	246 413	137 130	147 903		235 640
TOTAL GENERAL	246 413	137 130	147 903		235 640
Dont dotations et reprises d'exploitation		137 130	147 903		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 549	3 549	
Personnel et comptes rattachés	1 240	1 240	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	589	589	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 113	13 113	
Débiteurs divers	139 628	139 628	
Charges constatées d'avance	139 289	139 289	
TOTAL	297 408	297 408	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	482	482		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 508	33 508		
Personnel et comptes rattachés	39 666	39 666		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 066	44 066		
Autres impôts taxes et assimilés	5 055	5 055		
Autres dettes	54 161	54 161		
Produits constatés d'avance	815 487	815 487		
TOTAL	992 426	992 426		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	74 146
Total	74 146

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 508
Dettes fiscales et sociales	54 401
Autres dettes	52 956
Total	140 865

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	139 289
Total	139 289
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	815 487
Total	815 487

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Aides au fonctionnement	355 852
Aide municipale administrative	156 500
Subvention municipale aides aux projets	17 065
Subvention départementale	13 500
Subvention départementale Compétition internationale	800
Subvention départementale Stages sportifs	7 150
Subvention départementale Transport équipes	6 400
Subvention départementale Athlète de haut niveau	4 500
Subvention départementale Aide au sport niveau national	27 000
Agence Nationale du Sport	83 131
Subventions diverses	52 136
Subventions emplois aidés	68 157
Fonds de dotation	140 000
Subvention formation	24 003
Subvention VDM	1 000
Total	957 194

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	15
Employés	4
Total	23

Valorisation des contributions volontaires

L'association bénéficie de la mise à disposition gracieuse :

- des locaux,
- des équipements sportifs,
- du transport,
- des outils de communication,
- de personnel

fournies par la Mairie de Fontenay sous Bois qui s'élèvent à la somme de 693 291 €.

La valorisation du bénévolat sur l'exercice pour l'exercice 2022 s'élève à environ 450 bénévoles pour 5 heures par semaines sur 46 semaines soit 103 500 heures (soit environ 57 ETP) valorisé au SMIC horaire de 11,27 € soit environ 1 166 445 € brut non chargé.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7.200 euros TTC.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits sur exercices antérieurs	3 109	77200000
- Cession immobilisations corporelles	1 200	77520000
Total	4 309	
Charges exceptionnelles		
- Charges sur exercices antérieurs	25 188	67200000
- Valeur comptable immos cédées	188	67520000
- Autres charges exceptionnelles	4 668	67880000
Total	30 044	

RESOLUTION N°4
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Président demande aux représentants des voix délibératives des adhérents présents et représentée de se prononcer sur l'adoption du :

D'affecter le déficit de l'exercice de la manière suivante diminution des fonds propres de l'association.

Aucune remarque n'étant formulée,

Je soumets au vote l'adoption d'affecter le déficit de l'exercice 2022.

Chaque représentant peut se prononcer : Abstentions, Pour ou Contre

5 703 voix délibératives présentes ou représentées

Résultat du vote :

Abstentions : **1**
Sections : Natation (498)

Les voix délibératives exprimées = 5 205 =91%

Ont voté contre : 0

Ont voté pour : 5 205 Voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit :

5 205 / 5 205 voix (100%)

Toutes les sections présente et représentée qui se sont exprimées sont favorables à son adoption.

L'affectation du déficit de l'exercice 2022 est acquise à l'unanimité

Les représentants des voix délibératives des adhérents présents et représentée décident d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31décembre 2022, et qui se chiffrent à -209 181,75 euros, de la manière suivante diminution des fonds propres de l'association. (1 329 188 euros)

- **RAPPORT DE CLOTURE 2022 par le Président Général, Gilbert VAUTHIER**

De tout temps, le club omnisports a échappé à l'unicité de temps, de lieu et d'action autour de disciplines référencées et protégées. Cela correspond à de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations, en lien avec les évolutions de la société et le développement de la pratique des activités physique et sportive tout au long de la vie.

Le club omnisports doit proposer de sortir du monopole d'une fonctionnalité unique, de la spécialisation, du cloisonnement des pratiques.
Quelles que soient ces particularités d'origine, il y a aussi, commun à l'ensemble des sections, un avenir à mettre en œuvre pour faire vivre le sport tout au long de la vie et des réponses à construire pour accompagner et anticiper ces enjeux.

L'USF est le lieu de partage, le lieu de collaboration, de conseils, de renouveau, d'adaptation des sections. Le club omnisports a été et reste un incubateur, un lieu de naissance et de développement, de protection, d'hébergement, de disciplines sportives qui se sont constituées et instituées grâce à son soutien actif, à son rayonnement et à sa capacité à les promouvoir.

Nous devons faire face à de nouveaux défis
Quels sont-ils ?
Adaptation de l'offre des sections aux demandes de leurs adhérents et aux demandes du public cible que sont les habitants et adhérents potentiels,
mais aussi **maîtrise des relations** avec les collectivités locales, le monde économique, le monde médical, sans oublier **le renouveau du modèle d'organisation du club** intégrant les nouvelles activités transversales, qui ne se retrouvent pas forcément dans des sections autour d'une discipline.

Ces défis s'ajoutent à la **professionnalisation nécessaire** qui demande la construction de rapports nouveaux bénévoles / professionnels pour faire face à l'interprétation et le respect d'une règlementation de plus en plus complexe.
Sans oublier non plus, **les sujets sociétaux** de plus en plus impactant :

- La transition écologique
- Le développement durable avec bien sûr toutes les questions liées aux moyens, au financement des activités.
- Le vieillissement de la population

Sans parler d'âge de départ à la retraite, nous sommes confrontés à un vieillissement de la population.
A tous les âges de la vie, trois facteurs sont essentiels pour accéder à des pratiques

physiques et sportives de qualité : être en santé, disposer de temps, avoir accès à ces pratiques physiques.
Il est vrai qu'une part importante de nos bénévoles sont des retraités, mais souvent cet engagement est pris bien avant l'âge/ le moment de la retraite. C'est encore un peu tôt pour percevoir l'impact de la réforme.

Un club est le produit d'une histoire, en lien avec la ville, avec, souvent, des engagements, une affinité partagée avec d'autres. Cette grande diversité est une richesse.
Pour un club omnisports, la multi-appartenance fédérale est la règle, chacun adhère aux fédérations disciplinaires et affinitaires. C'est un principe qui nous est cher.
De ce fait, la vie de chaque section sportive est conditionnée non seulement par les habitudes et spécificités du sport concerné, mais aussi par la politique fédérale en vigueur.
Cela dit entre la FFFB, la FFSG, la gym, le rugby etc…. entre les soupçons de malversation financière, les violences physiques, le harcèlement et j'en passe, sans parler de l'augmentation des frais fédéraux, même si, nous dit notre ministre des Sports et Jeux Olympiques et Paralympiques « Concours de circonstances »
nous semblons très loin de ce monde qui semble nous oublier alors que nous sommes les premiers maillons, le socle.

Et si on parlait des JO ? PARIS 2024.
Le Club USF omnisports est une cellule que certains qualifient de « base » mais que je nommerai « première » du sport en France qui est au contact du terrain, des pratiquants, de la population.

C'est donc vers nos sections qu'il faut orienter nos initiatives pour qu'à leur tour, ils portent ces sujets un peu partout par le maillage local fort qu'ils représentent.
C'est l'opportunité d'une vie de les accueillir sur notre territoire. C'est une possibilité offerte à tous nos jeunes (et moins jeunes) de vivre ce temps de communion entre les disciplines, entre les sportifs et les non sportifs…

Il ne faut pas oublier que c'est l'évènement planétaire majeur. Aucun autre domaine ne réunit autant de spectateurs et de manifestations en si peu de temps sur un même territoire.
Il faut donc saisir cette opportunité pour embarquer beaucoup plus large que les sportifs, beaucoup plus large que les cercles restreints de nos sections.

Les sections de l'usf sont surtout des acteurs du quotidien sportif et à ce titre, leur préoccupation majeure reste de faire tourner leurs sections du mieux possible pour répondre aux attentes de leurs adhérents, d'en conquérir de nouveau et de rendre dans les faits, un service public du sport.
Et finalement n'est-ce pas la meilleure manière de s'intégrer dans des jeux qui se veulent inclusifs, responsables, en lien avec les territoires…

Nous nous devons de porter et de faire rayonner encore plus haut et encore plus fort tous ensemble les valeurs de l'Olympisme et du sport. Et celles portées par notre Club aussi. La transmission et le dépassement ; L'humilité et l'ambition ; Le respect et la solidarité. Nous espérons que la fête sera belle et que nous vivrons également de très beaux moments chargés d'émotion.

Avec nos médaillés olympiques de TOKYO :

- Axel CLERGET (médaillé d'or au judo - épreuve mixte par équipe),
- Cécilia BERDER (médaillée d'argent au sabre par équipe femmes)

N'hésitez pas à soutenir nos champions !

Les qualifications se feront entre mai 2023 et mai 2024.
"Les Jeux, c'est la magie. Les disputer chez nous fait encore plus rêver tout le monde ». Nous 'espérons qu'ils en feront partie.
Pour cela, notre Club, Fontenay terre de jeux ces Jeux Olympiques et Paralympiques doivent donc promouvoir le sport dans toutes ces dimensions : sportives, humaines et citoyennes. Ce sera l'occasion de rappeler une nouvelle fois combien le sport unit et rassemble.

Je clos ici cette assemblée générale ordinaire.
Je réitère mes remerciements pour votre présence et la réalisation de cette Assemblée Générale.
Nous allons donner la parole aux personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette assemblée.

GVA

Les personnalités présentent lors de notre Assemblée Générale Ordinaire :

Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, *Maire, vice-président du conseil territorial de paris est marne et bois, conseiller de la métropole du Grand Paris.*

Monsieur Franck MORA, *8e adjoint délégué au personnel communal et au dialogue social & Conseiller départemental, Membre de la commission permanente,*

Mme Romane DUCORON, *Collaboratrice du Maire de Fontenay-sous-Bois*